



Agence DIAPASO – Estelle GRANET
168 rue de Wazemmes, 59000 Lille
Tél.03 61 92 97 13 – Port. 06 73 51 45 60
Courriel : contact@diapaso.fr

Ville d'Aubervilliers

Diagnostic social partagé des quartiers

Grandes tendances à l'échelle de la ville

Analyse transversale des quartiers

Avril 2010

SOMMAIRE

OBJECTIFS ET DEROULEMENT DE LA DEMARCHE	3
PRESENTATION GENERALE : évolutions démographiques en cours	7
LES GRANDES TENDANCES A L'ECHELLE DE LA VILLE	
• Relations sociales et vie de quartier	
<i>Le besoin de lieux de rencontre, d'échanges et de convivialité</i>	10
<i>Un fort cloisonnement des différentes catégories de population</i>	13
<i>La nécessité d'un travail autour de l'altérité et des discriminations</i>	15
<i>Orientations et pistes d'action</i>	15
• Logement et cadre de vie	
<i>La persistance de situations de mal-logement</i>	16
<i>Des difficultés de gestion des parties communes dans le parc social</i>	19
<i>Un rejet assez marqué du cadre de vie</i>	19
<i>Orientations et pistes d'action</i>	20
• Éducation, scolarité et formation	
<i>Des modes d'accueil de la petite enfance à diversifier</i>	22
<i>Le besoin de lieux d'écoute et d'échanges entre parents</i>	23
<i>Réussite scolaire : une légère amélioration</i>	25
<i>Orientations et piste d'actions</i>	26
• Pauvreté, emploi et insertion	
<i>Un revenu médian en hausse mais des inégalités qui se creusent</i>	27
<i>Un accès toujours difficile à l'emploi malgré une baisse du chômage</i>	29
<i>Freins à l'emploi et ressources</i>	30
<i>Orientations et pistes d'action</i>	31
• Santé et accès aux soins	32
ORIENTATIONS DE LA DEMARCHE QUARTIER	35

OBJECTIFS ET DEROULEMENT DE LA DEMARCHE

1. Pourquoi un diagnostic social partagé

La ville est engagée dans différentes démarches visant un développement social durable de son territoire. Outre les dispositifs contractuels, tels que le Contrat Urbain de Cohésion Sociale ou le Programme de Rénovation Urbaine, Aubervilliers a développé une politique de démocratie locale participative recherchant l'implication des habitants dans les décisions les concernant et pour le développement de leurs quartiers. Le territoire connaît actuellement de profondes mutations. La Ville souhaitait donc disposer de connaissances actualisées pour repenser le sens et les moyens de son action. Après 11 ans de démarche quartier, il s'agissait aussi de donner un second élan à la démocratie participative locale, élan déjà engagé par la mise en oeuvre d'une nouvelle charte des conseils de quartier.

C'est pourquoi il a été décidé de lancer une démarche de diagnostic, ou évaluation sociale partagée, des quartiers d'Aubervilliers, en s'inspirant d'une démarche similaire menée en 2007 sur le Landy. L'objectif principal tel que précisé dans le cahier des charges était le suivant : "*mobiliser les acteurs concernés (services municipaux, institutions, habitants et associations) dans un processus de construction d'une connaissance partagée du territoire*". Cette démarche devait permettre de co-produire, avec l'ensemble de ces acteurs, une analyse des principales problématiques ainsi que des orientations et des pistes d'actions pour y répondre. C'est pourquoi elle a été mise en oeuvre en complémentarité de l'obligation contractuelle d'évaluation du Contrat urbain de cohésion sociale de la Ville d'Aubervilliers, pour la période 2007-2009.

Le diagnostic social partagé des quartiers visait en effet à mesurer l'évolution des principales problématiques locales, voire à en faire émerger de nouvelles, ainsi qu'à observer les particularités des différents quartiers de la ville. Il s'agit ainsi de toujours mieux ajuster aux besoins la définition des objectifs municipaux dans le cadre de la renégociation du CUCS. L'évaluation du Contrat Urbain de Cohésion sociale, de son côté, devait permettre de vérifier l'impact et l'efficacité des actions mises en places pour répondre aux besoins, d'en réaffirmer la pertinence et, éventuellement, d'en réorienter les objectifs.

Ces deux démarches ont donc cheminé parallèlement, autour d'une méthodologie visant à assurer leur complémentarité. Ainsi, les questionnements ayant guidé la mise en oeuvre du diagnostic social des quartiers, notamment dans la phase de consultation des habitants, ont cherché à balayer l'ensemble des volets thématiques du Contrat Urbain de Cohésion Sociale.

2. Méthodologie mise en oeuvre

Un diagnostic social partagé consiste à dégager les enjeux d'un territoire en identifiant ses forces et ses faiblesses et en mettant en perspective les ressources dont il dispose. Une telle démarche poursuit un objectif instrumental : il s'agit bien de mieux connaître pour agir au plus juste. Mais elle poursuit aussi une visée cognitive dans le sens où en favorisant le croisement des regards et une vision du territoire partagée entre les différents acteurs, elle contribue à donner du sens et de la lisibilité à l'action.

Sur Aubervilliers, le choix a été fait de regrouper les différents quartiers en grand secteur, préfigurant ainsi la réorganisation de la démarche quartier. Ce choix n'implique pas pour autant que les spécificités de chaque quartier n'ont pas été prises en compte dans les diagnostics. Pour mémoire, quatre pôles ont été définis :

- Le secteur Nord regroupant les quartiers Vallès-La Frette, Robespierre-Cochennec-Péri et Maladrerie-Emile Dubois
- Le secteur Sud composé de Villette-Quatre Chemins et F.Gémier-S.Carnot-République
- Le secteur Ouest correspondant aux quartiers Landy, Marceux, Pressensé et la Plaine
- Un secteur Centre-Est regroupant Centre-Ville / Victor-Hugo et Paul Bert. Ces deux quartiers ont toutefois du, au final, être traités séparément en raison d'une trop forte disparité dans la qualité des données issues de la consultation des habitants.

La mise en œuvre des diagnostics s'est décomposée en plusieurs étapes¹. Une première phase, lancée en mars 2009, a été menée en interne par les coordonnateurs de quartier, chargés, avec le renfort de leurs partenaires, de réaliser un état des lieux de leur territoire d'intervention, consistant en un cadrage général du contexte social et urbain, une mise à plat des projets globaux développés à l'échelle des quartiers, une présentation des ressources en termes d'équipements et de services et une pré-analyse de la dynamique partenariale à l'œuvre. La mission d'accompagnement a quant à elle démarré fin juin 2009 et s'est articulée autour des temps suivants :

- Un temps de construction des outils méthodologiques : l'ensemble des acteurs potentiellement impliqués dans le diagnostic ont été réunis pour, d'abord partager les objectifs et les principes méthodologiques d'un diagnostic et d'une évaluation, ensuite, élaborer, dans le cadre des diagnostics, les questionnements destinés à guider la consultation des habitants. Ces questionnements ont été construits sur la base des états des lieux mais aussi à partir des problématiques pressenties par les professionnels et qu'il s'agissait d'aller confronter aux réalités vécues par la population. Des grilles d'entretien, par secteur, ont été collectivement produites. Ces dernières ont été mises en discussion en comité technique et validées en comité de pilotage. Cette première étape a été clôturée par un séminaire de formation et de mise en commun de techniques d'animation. Autour des coordonnateurs de quartier, une quarantaine de partenaires² mobilisés pour co-animer la phase de consultation, a participé à cette journée.
- La phase de consultation des habitants s'est déroulée entre octobre et décembre 2009. Elle a été portée par les coordonnateurs de quartier soutenus par une partie de leurs partenaires qui, pour certains, ont sensibilisé leurs publics et formé des groupes de paroles, pour d'autres sont intervenus directement dans la consultation, en co-animant un groupe ou en assurant la prise de notes. Outre le relais des partenaires, différentes stratégies de mobilisation de la population ont été mises en œuvre (voir document annexe). Les équipes

1 *Seul le quartier Landy-Marcreux a suivi une méthodologie allégée dans le sens où l'enjeu consistait plutôt à actualiser et élargir le diagnostic préalablement réalisé en 2007.*

2 *Agents de différents services municipaux, représentants d'institutions, de structures ou d'associations partenaires*

d'animation ont également été sollicitées pour jouer un rôle de relais. Au final, plus de soixante réunions ont permis, à l'échelle de la ville, de rencontrer près de 500 habitants.

- L'ensemble des données recueillies au cours de cette consultation a été synthétisé et croisé aux données statistiques issues du recensement 2006 et de l'Observatoire de la société locale, ainsi qu'aux éléments de connaissance déjà produits dans le cadre de précédents travaux d'observation du territoire, de séminaires ou groupes de travail... Sur les différents secteurs, des groupes d'analyse partagée ont été formés³. Ces derniers ont pris connaissance de l'ensemble des éléments. Ils ont pu réagir, confirmer ou infirmer certains ressentis exprimés par les habitants pour, enfin, identifier collectivement les principales problématiques, les axes d'intervention prioritaires et les ressources existant ou à mobiliser.
- Cette phase d'analyse a débouché sur la co-production d'orientations et de pistes d'action pour chaque secteur et pour les différents quartiers les composant. Ces préconisations serviront, avec le diagnostic détaillé, d'outils d'aide à la décision politique et nourriront des projets de territoire à l'échelle des quartiers. Une réunion d'analyse croisée a enfin été organisée avec les coordonnateurs des différents quartiers et la chef de projet CUCS pour repérer les problématiques et les pistes d'action communes à l'ensemble de la ville.

Toutes ces différentes étapes ont été présentées et discutées en comité technique puis validées en comité de pilotage.

3. Engagement des services municipaux et des partenaires

A l'échelle de la ville, 53 partenaires ont été mobilisés dans la démarche (listes détaillées présentées en annexe de chaque diagnostic de secteur). Leur engagement et les connaissances qu'ils ont apportées ont été primordiaux à toutes les étapes.

Les données statistiques venant renforcer les données qualitatives recueillies auprès des habitants et des professionnels ont été travaillées, à l'échelle des quartiers, par Anne Foussat, responsable de l'Observatoire de la Société Locale, dont la mobilisation a également représenté un atout important pour la mise en œuvre de ce travail.

Enfin, l'équipe des coordonnateurs de quartier, ainsi que Francisco Corrêas et Sandra Rigoni au niveau du service de la Vie des Quartiers, ont été les artisans indispensables de la démarche qu'ils ont portés du début à la fin, et notamment en prenant en charge la mobilisation et la consultation des habitants. Les délais assez courts impartis à cette phase leur ont demandé un engagement extrêmement fort qu'il convient de saluer à l'issue de la mission d'accompagnement.

4. Consultation des habitants

Près de 500 habitants ont été rencontrés sur les différents quartiers de la ville dont, à chaque fois, les membres des équipes d'animation. Une analyse du profil des groupes de consultation a été réalisée au sein du service Vie des Quartiers. Elle révèle deux grandes tendances :

³ *Ils ont réuni, autour des coordonnateurs de quartier, les partenaires volontaires ainsi que, dans certains cas, les présidents des équipes d'animation*

- Les femmes ont été, sur l'ensemble des secteurs, beaucoup plus mobilisées que les hommes. La différence a été particulièrement notable sur le quartier Vilette-Quatre Chemins. Elle a été moins marquée sur les quartiers du secteur Nord où les groupes se sont avérés un peu plus mixtes. Le quartier Paul Bert a mobilisé un nombre important d'hommes. Mais seul F.Gémier-S.Carnot-République a inversé la tendance, avec une plus forte représentation masculine.
- A l'échelle de la ville, la tranche d'âge la plus représentée a été celle des 50-60 ans, à l'exception du quartier Maladrerie-Emile Dubois et du secteur Ouest où les personnes consultées étaient, pour la plupart plus jeunes. De façon générale, nous notons une prise en compte importante des adultes et une assez faible représentativité des jeunes. Plusieurs quartiers n'ont pas pu organiser de groupes représentatifs de la jeunesse.

PRESENTATION GENERALE DE LA VILLE

Aubervilliers bénéficie d'une position géographique privilégiée, à proximité de tous les grands axes de communication (autoroutes, aéroports, gare TGV...). La ville ne souffre donc pas d'enclavement. Selon les quartiers, les circulations et les échanges de population seraient même assez nombreux avec les communes voisines de la Courneuve, de St-Denis, de Pantin voire de Paris. Par contre, les circulations internes seraient, dans certains secteurs, plus problématiques.

- La plus forte rupture reste celle constituée par le canal St Denis. Elle concerne particulièrement le Landy, seul quartier situé à l'ouest du canal et en outre prolongé, au Sud, par une zone encore très peu peuplée. Cette rupture joue y compris sur le sentiment d'appartenance développé par la population du Landy qui s'identifierait encore assez peu comme faisant partie de la ville. L'amélioration des circulations de part et d'autre de ce canal reste donc un enjeu important, d'autant plus dans le contexte d'aménagement de la Plaine.
- Au Nord, le secteur du Pressensé est également fortement coupé de la ville par le passage de l'A86. La population souffrirait d'un fort isolement par rapport au reste d'Aubervilliers. Dans l'ensemble, tous les quartiers situés en bordure de la ville sont moins tournés vers le centre d'Aubervilliers que vers les communes limitrophes. Ainsi, la population du quartier Robespierre-Cochennec-Péri se déplacerait facilement vers la Courneuve qui dispose en outre d'un pôle commercial d'importance et du tramway. La population de Villette, de part la proximité du métro, tendrait à se déplacer vers Paris. Mais ce phénomène ne paraît pas tant lié à des cloisonnements internes à la ville d'Aubervilliers qu'à la proximité de ces quartiers avec les communes alentours.

Les évolutions démographiques en cours

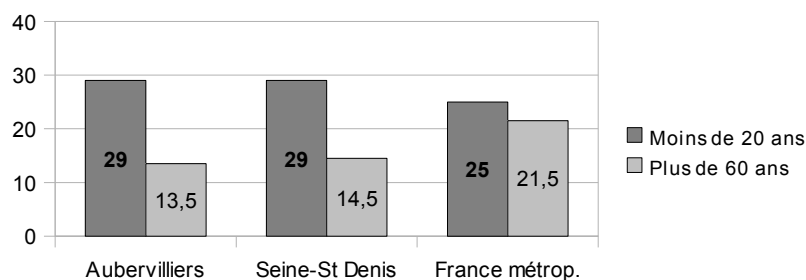
Après avoir connu un net recul entre 1990 et 1999, la population globale de la ville a de nouveau progressé en 2006. Cette tendance s'expliquerait à la fois par un renversement du phénomène migratoire et par une hausse du solde naturel. La construction de nouveaux logements a en effet permis le maintien dans la ville d'une partie des ménages et l'arrivée de nouvelles familles. Dans le même temps, l'état civil a constaté une hausse du nombre des naissances, le nombre de ces dernières ayant même culminé, en 2006 et 2007, à un niveau record. Le nombre de naissances dépasse 1 400 en 2006 (source : Observatoire de la société locale).

La population légale recensée par l'INSEE en 2006 s'élève donc désormais à 73 506 habitants, soit une hausse de 16,5 % par rapport à 1999. Cette évolution est beaucoup plus marquée que celle observée au niveau départemental (+7,9 %) et régional (+5,3 %) et si les programmes de constructions actuellement en cours dans la ville se poursuivent dans les mêmes conditions, la population pourrait atteindre 80 000 habitants à l'horizon 2015 (source : Observatoire de la société locale).

- **Une tendance au rajeunissement**

Aubervilliers, comme tout le département de Seine-St-Denis, reste une ville jeune avec, au recensement de 2006, près de 29 % d'habitants âgés de moins de 20 ans, contre un peu moins de 25 % au niveau national (source : INSEE). La part des plus de 60 ans, par contre, n'est que de 13,5 %, soit 8 point en dessous de la moyenne nationale.

Population de moins de 20 ans et de plus de 60 ans, en % de la population totale (INSEE 2006)

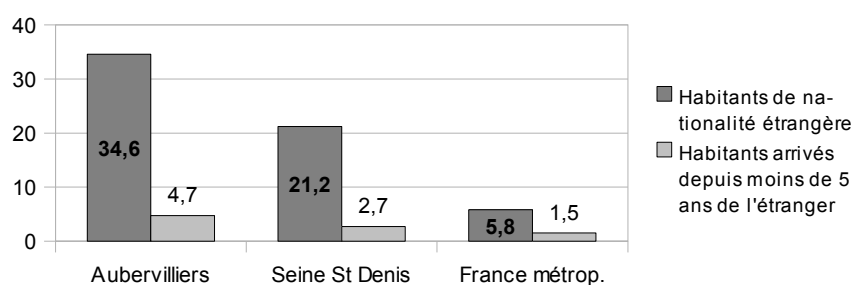


Ce poids de la jeunesse tend d'ailleurs à augmenter avec, entre 1999 et 2006, une forte hausse des effectifs des moins de 20 ans, associée à une stabilité de la population des plus de 60 ans. Au final, l'indice de jeunesse⁴ qui, en 1999, s'élevait à 1,75 est passé, en 2006, à 2,15, au dessus de celui qui peut être calculé à l'échelle départementale (2) et surtout nationale (1,15).

- **Une ville d'accueil de population étrangère**

Le poids des personnes de nationalité étrangère a encore progressé entre 1999 et 2006, passant de près de 30 % à plus de 34,5 %. C'est beaucoup plus qu'au niveau du département dans son ensemble (un peu plus de 21 %) et que de la France métropolitaine (moins de 6 %). Surtout, Aubervilliers confirme son rôle d'accueil de population primo-arrivante avec, en 2006, 4,7 % d'habitants arrivés depuis moins de 5 ans de l'étranger (contre 1,5 % à l'échelle nationale)

Population de nationalité étrangère et primo-arrivants, en % de la population totale (INSEE 2006)



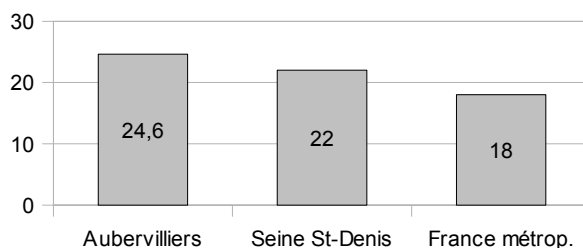
- **Une forte présence des familles nombreuses et une hausse de la monoparentalité**

La commune compte, au dernier recensement, 32 % de ménages dits isolés, c'est-à-dire, ne comptant qu'une seule personne : une proportion qui se situe globalement dans la moyenne départementale et nationale. C'est plutôt le poids des familles nombreuses qui distingue la ville

⁴ Nombre de moins de 20 ans sur nombre de plus de 60 ans.

puisque près d'une famille sur quatre, ayant des enfants de moins de 25 ans, entre dans cette catégorie.

Familles nombreuses (au moins 3 enfants) en % du total des familles avec enfants (INSEE 2006)

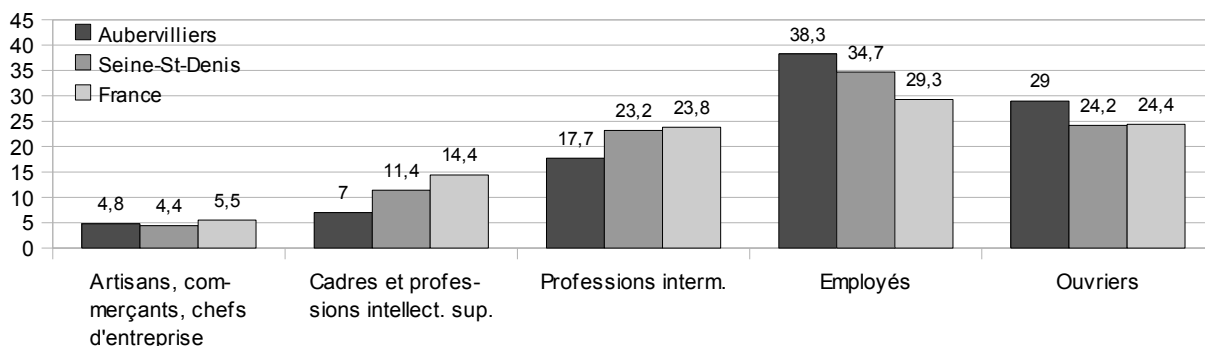


La proportion de familles monoparentales tend par ailleurs à augmenter, puisqu'elle est passée de 25 % en 1999 à 31 % en 2006. c'est nettement plus qu'à l'échelle du département ou de la France métropolitaine (respectivement 28 % et 23 %). Près de 20 % des familles nombreuses recensées sur Aubervilliers, seraient, en 2006, monoparentales (source : INSEE).

• **Une évolution du profil socio-professionnel de la population**

Ancien site industriel, capteur de main d'œuvre, Aubervilliers présente traditionnellement les caractéristiques d'une ville ouvrière. Cette spécificité persiste puisque, en 2006, la part des actifs recensés en tant qu'ouvriers reste plus importante qu'à l'échelle du département et de la France métropolitaine.

Poids des principales catégories socio-professionnelles, en % des actifs en emploi (INSEE, RGP2006)



Toutefois, une transformation notable est en cours. Les possibilités offertes ces dernières années en matière d'accession à la propriété, mais sans doute aussi la proximité de Paris, rendent la ville attractive à de nouvelles catégories socioprofessionnelles, ce qui modifie en profondeur les équilibres locaux. Ainsi, la part des ouvriers dans la population active ne cesse de diminuer. A l'inverse, la part des employés et celle des cadres et professions intellectuelles supérieures progressent respectivement de 2,3 et de 2,8 points entre 1990 et 2006.

Cette évolution, qui semble inaugurer une plus grande mixité sociale sur la ville d'Aubervilliers se traduit aussi par un creusement des inégalités (voir partie Pauvreté, emploi et insertion), ce qui représente un enjeu majeur pour la gestion municipale dans les années à venir.

LES GRANDES TENDANCES A L'ECHELLE DE LA VILLE

La mise en œuvre du diagnostic social partagé dans les différents secteurs a abouti à l'identification de différentes problématiques concernant, avec une acuité plus ou moins forte, l'ensemble du territoire. Ce sont ces dernières qui sont ici présentées, selon une entrée thématique correspondant en partie aux différents volets du Contrat urbain de cohésion sociale. Pour plus de détails à l'échelle infra-communale, il convient de se reporter aux diagnostics de secteur.

I – RELATIONS SOCIALES ET VIE DE QUARTIER

Sur l'ensemble des quartiers de la ville⁵, les habitants consultés ont exprimé un sentiment de dégradation de la qualité des relations sociales. Ce ressenti se décline en plusieurs constats. C'est d'abord le manque de lieux, formels ou informels, de rencontre d'échanges et de convivialité. Ce sont aussi les difficultés d'intégration des différentes catégories de population, notamment sous le coup des évolutions démographiques en cours. Ce sont enfin des cloisonnements particuliers entre les générations, les sexes mais aussi les cultures.

1. Le besoin de lieux de rencontre, d'échanges et de convivialité

La ville dispose d'un bon réseau d'équipements sportifs et culturels. Aubervilliers compte quatre médiathèques. La ville dispose aussi de quelques structures à rayonnement régional, comme le Conservatoire ou les Laboratoires, mais aussi national comme le théâtre de la Commune ou le théâtre équestre Zingaro, installé au Fort d'Aubervilliers. L'offre sportive est également bien développée : le centre nautique, récemment restructuré, compte parmi les établissements accueillant le plus de public. La ville dispose également de cinq stades et de six gymnases, sans compter les terrains de tennis et les différentes salles destinées à des pratiques sportives spécifiques (danse, escrime, boxe, etc.)

De nombreux équipements et structures de proximité représentent également au sein des différents quartiers, des espaces possibles de renforcement du lien social. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer tous les équipements destinés à l'enfance qui constituent, principalement pour les femmes, des lieux de rencontre et d'échanges. La ville dispose également d'équipements favorisant la vie de quartier, entre autres sur le plan associatif, tel que l'espace Renaudie, l'espace Fraternité, la salle Jarry-Dumas ou la salle Emile-Cachin... Une liste non exhaustive que le nouveau centre Roser sur le Landy et le centre social multi-sites du secteur Nord sont encore amenés à renforcer.

Enfin, la ville bénéficie d'un riche tissu associatif. Le Service municipal de la vie associative comptabilise quelques 315 associations intervenant dans des domaines variés, ce qui représente une densité importante de plus de 4 associations pour 1000 habitants. Les champs d'intervention les plus représentés sont la culture, avec plus de 70 associations intervenant dans le domaine des arts plastiques, de la danse, de la musique, du théâtre ou du cirque. Les associations liées aux

5 A l'exception du Centre-Ville / Victor-Hugo sur lequel le très faible nombre de personnes rencontrées n'a pas permis de réaliser un diagnostic

migrations et à la diversité culturelle sont également très représentées : une quarantaine œuvrent pour l'accès aux droits, l'aide au développement et les échanges culturels, une quinzaine d'autres interviennent dans le domaine de la solidarité internationale. Enfin, une trentaine d'associations de défense du cadre de vie sont recensées, dont plusieurs amicales de locataires ou associations d'habitants des différents quartiers de la ville.

Plusieurs bémols doivent cependant être apportés qui peuvent expliquer ce constat formulé par les habitants d'un manque de lieux de convivialité.

- Premier d'entre eux, un maillage inégal du territoire. Plusieurs quartiers souffrent en effet d'un déficit en équipements de proximité. Si Vallès-La Frette ou encore Villette-Quatre Chemins sont particulièrement bien pourvus en matière d'équipements de proximité, Robespierre/Cochennec/Péri, Paul-Bert ou F.Gémier/S.Carnot/République présentent au contraire un manque de structures de loisirs ou d'accueil et de lieux de convivialité. Un manque renforcé par les caractéristiques des boutiques de quartier. Sur Paul-Bert, par exemple, l'implantation dans les locaux du Caf'OMJA ne permet pas d'y développer des activités. Sur F.Gémier-S.Carnot-République, la localisation géographique, dans une rue non commerçante, ainsi que la longue période de vacance du poste de coordonnateur, ont nuit à la visibilité de la boutique et à son appropriation par les habitants. C'est d'ailleurs en partie sur les quartiers les moins équipés que les habitants ont le plus fait état d'une faible qualité des relations sociales.
- Deuxièmement, les équipements ne peuvent, à eux seuls, répondre aux besoins de lieux de rencontre et de convivialité. D'une part, du fait des activités qui s'y déroulent et des missions qui sont les leurs, la plupart ne peuvent pas offrir un lieu librement accessible aux habitants ayant envie d'organiser une fête ou un moment convivial privé. Or le besoin de locaux ouverts à des manifestations privées a été exprimé par plusieurs habitants. D'autre part, comme cela a été souligné sur le Marcreux, où la Maison des Pratiques de Bien-être de Santé, très bien implantée joue, pour une partie des habitants, le rôle d'une maison de quartier, on peut observer, à Aubervilliers comme partout, que l'appropriation d'une structure par un public particulier tend à chasser implicitement d'autres catégories de population.

Au-delà des équipements de proximité, c'est le besoin d'espaces informels de rencontre qui s'exprime, des lieux ou des occasions au cours desquels des échanges éphémères peuvent se nouer, contribuant à créer, en dépit des différences, le sentiment d'appartenir à une collectivité. Or ces espaces semblent en grande partie faire défaut, ou tout au moins de pas être en mesure de jouer un rôle dans le maintien et le renforcement du lien social. Plusieurs éléments doivent être analysés :

- ***Une difficile appropriation des espaces publics***

La consultation des habitants a largement mis en avant, et ce sur pratiquement tous les quartiers, un phénomène de rejet assez marqué de l'environnement et du cadre de vie. Partout, la saleté et l'état de dégradation de certains espaces publics ont été questionnés (voir Logement et cadre de vie). Par ailleurs, ces espaces publics sont fréquemment l'objet de conflits d'usage. La présence de

regroupements de jeunes ou jeunes adultes, en soirée, mais aussi en journée, avec dans certains cas des consommations d'alcool, en freine l'appropriation par d'autres catégories de population, notamment les femmes et les familles.

Les espaces publics semblent alors avant tout perçus, par une partie de la population, comme des lieux de passage mais non pas de vie collective. « *Pour recréer du lien social, il faut pouvoir se balader tranquillement dans son quartier, s'asseoir au parc sans des canettes et des ordures tout autour, sans les flaques d'huile. Aujourd'hui, on passe, il n'y a pas de vie dans le quartier* » (source : consultation des habitants sur le secteur Landy-Marcreux). La plupart des quartiers sont concernés par cette problématique. Ainsi sur Robespierre-Cochennec-Péri : « *Il y a des lieux où les enfants ne peuvent plus jouer. Les pieds d'immeuble, les passages, la place du marché... les gens ont peur, ils ne s'installent plus dans ces espaces* » (source : comité technique).

- ***Un fort sentiment d'insécurité***

Les habitants ont finalement assez peu mis en avant l'insécurité. Intervenant à la même époque que la consultation, l'organisation dans les quartiers de débats publics sur la sécurité a sans doute contribué à cadrer les interventions autour de ce thème, les habitants trouvant ailleurs un espace pour exprimer leurs points de vue et leurs attentes. Quelques points noirs bien spécifiques ont tout de même été identifiés dans les différents quartiers. Mais les habitants consultés ont surtout fait part d'un sentiment diffus de peur, sentiment pas toujours justifié, mais fortement lié à la perte de qualité de certains espaces publics (manque d'éclairage, manque d'entretien) ainsi qu'à la présence de regroupements de jeunes et/ou d'adultes.

Les personnes âgées et les publics « vulnérables » (femmes isolées en grande précarité par exemple), sont particulièrement sujets à ce sentiment de peur qui vient renforcer le repli sur soi et alimente le constat d'une perte de convivialité. La communauté chinoise, là où elle est implantée, est particulièrement victime d'actes de violence et de vols. Mais la prise de parole sur cette question reste problématique. Ainsi, sur Vilette-Quatre Chemins, le groupe de primo-arrivants largement composé de personnes asiatiques, a très clairement refusé d'aborder cette question.

- ***La dégradation du tissu commercial***

Enfin, le besoin d'espaces de convivialité est d'autant plus fort que le commerce de proximité, lieu de rencontres et vecteur d'animation des quartiers, est souvent perçu comme étant en voie de dégradation, avec une baisse quantitative et qualitative de l'offre. C'est particulièrement fort sur le Centre-ville, Vilette-Quatre Chemins et Robespierre-Cochennec-Péri, mais aussi sur Le Landy. Ce constat d'une dégradation recèle une véritable souffrance : la fermeture du Casino sur Vilette-Quatre Chemins s'apparente ainsi presque à un petit traumatisme collectif. En découle en grande partie le sentiment d'une dégradation de la vie de quartier. Face à cela, le projet de centre commercial nourrit à la fois des attentes et une crainte : celle que ce nouveau pôle d'attractivité contribue encore à fragiliser le centre-ville, malgré les travaux qui y sont prévus pour améliorer son attractivité.

2. Un fort cloisonnement des différentes catégories de population

En terme de lien social et de relations de voisinage, les appréciations sont plutôt mitigées. Sur la plupart des quartiers, les anciens habitants disent se connaître et avoir développé, avec leurs voisins, certaines pratiques de solidarité et d'entraide. Mais, malgré ces liens, un sentiment de dégradation de la qualité des relations semble souvent dominer, avec un fort cloisonnement des différentes catégories de population.

- ***Une intégration parfois problématique des nouveaux habitants dans la vie locale***

Le processus de renouvellement de population, ou les déplacements de population dans le cadre de la rénovation urbaine, entraînent parfois des crispations, notamment chez les habitants implantés de longue date qui voient leur quartier changer, avec l'arrivée de familles susceptibles d'introduire des rythmes et modes de vie différents.

- Les quartiers traditionnellement peuplés par une population plutôt représentative des classes moyennes jugent parfois les nouvelles familles responsables d'une dégradation de la qualité de vie. Robespierre-Cochennec-Péri représente un cas symptomatique : la consultation des habitants y a révélé un phénomène assez fort de rejet des nouvelles familles, pour beaucoup issues du Landy.
- D'un autre côté, dans les quartiers marqués par une forte précarité de la population, l'intégration de ménages représentatifs des classes moyennes reste faible. L'échec des nombreuses tentatives de mobilisation, dans la démarche de diagnostic, des ménages installés dans les nouvelles résidences du Marcreux est à ce titre révélateur. Même, sur le centre-ville, l'équipe d'animation note une difficulté à intégrer les nouveaux ménages venus de Paris, ces derniers conservant des habitudes essentiellement tournées vers la capitale, y compris en terme de loisirs et de vie culturelle.

Une attention particulière à l'accueil et à l'intégration des nouvelles populations semble donc émerger comme un axe important d'intervention dans la ville alors que les inégalités se sont, ces dernières années, creusées et qu'elles sont sans doute amenées à s'accroître encore dans un futur proche (voir Pauvreté, emploi et insertion).

- ***Des relations inter-générationnelles souvent sous tension***

De façon générale, il ressort de la consultation des habitants qu'un travail important demande également à être mené sur les relations inter-générationnelles et la place des jeunes dans les espaces publics et semi-publics. Si les cas de conflits ouverts restent rares, la plupart des groupes consultés, sur les différents secteurs, font état d'un manque de dialogue entre les générations, pouvant déboucher sur des incompréhensions quant aux comportements des uns et des autres. Ces incompréhensions se cristallisent notamment autour de la question des regroupements en extérieur ou dans les parties communes des immeubles qui, outre les nuisances qu'ils peuvent provoquer pour les riverains, débouchent sur un sentiment marqué d'insécurité, encore accentué par le discours médiatique ambiant sur la délinquance juvénile.

Souvent, les habitants consultés ont déploré un manque de respect de la part de jeunes qu'ils observent sans toujours les connaître ni se sentir en capacité d'intervenir pour réguler les comportements. De leur côté, plusieurs jeunes rencontrés dans le cadre du diagnostic, ont évoqué une attitude systématiquement négative des adultes, et notamment des personnes âgées, à leur égard. « *Ils balancent, ils disent tout le temps que c'est nous [...] En fait, ils accusent tous les jeunes. Même quand c'est quelqu'un d'autre, ils disent toujours que c'est les jeunes* » (source : consultation adolescents Vallès-la Frette). Cette absence de dialogue peut entraîner une crispation des comportements et renforcer, de part et d'autre, une posture de défense systématique. Chez les adolescents, et notamment sous l'effet du groupe, cette dernière peut vite dériver vers des actes de provocation.

Un travail de pacification de la présence de jeunes dans l'espace public et semi-public paraît donc indispensable. Les pratiques de regroupements font partie d'un processus normal de construction des adolescents et des jeunes, passant par une socialisation entre pairs. Mais ce processus ne peut pas faire l'économie de la relation à l'adulte, y compris en dehors de la sphère familiale. Certains sociologues voient d'ailleurs dans les provocations mises en œuvre par certains adolescents, dans les espaces publics et semi-publics, la recherche d'une confrontation à l'adulte⁶.

Tout en se plaignant des pressions qu'ils ressentent de la part de certains habitants, les enfants et adolescents consultés sur le secteur Nord ont d'ailleurs exprimé le besoin de remettre l'adulte en position de responsabilité pour réguler certaines pratiques développées dans les espaces publics (voir diagnostic secteur Nord). L'adulte ici souhaité est celui qui régule les usages et permet à chacun de trouver sa place dans le quartier. Une présence en retrait mais sécurisante alors que, dans plusieurs quartiers, les adolescents consultés se sont plaints des pressions exercées par certains jeunes plus âgés et que les jeunes filles, notamment, semblent peiner à développer une présence sereine dans l'espace public.

- ***La place des femmes dans la ville et les relations filles-garçons***

La place des femmes reste généralement problématique à l'échelle de la ville. Ces dernières ont peu d'espaces pour se rencontrer, si ce n'est autour des activités et dans les structures dédiées aux enfants. Et encore, les regroupements occupant certaines aires de jeux ou espaces verts leur en compliquent souvent l'accès. Les cafés, enfin, sont fréquentés par une clientèle presque exclusivement masculine. Parmi les femmes consultées au cours du diagnostic, nombreuses sont celles ayant déclaré se retrouver à domicile, ou à l'extérieur de leur quartier et de la ville, à l'occasion, par exemple de promenades avec les enfants au parc de la Villette, ou de sorties dans les supermarchés des communes alentours.

Un cloisonnement s'observe dès le plus jeune âge. Sur plusieurs quartiers, les professionnels ont fait état de pratiques sexuées d'occupation des espaces publics et de fréquentation des équipements. Sur Vallès-la Frette, par exemple, les jeunes filles consultées déclaraient se retrouver autour des balançoires situées au 44 rue Casanova. L'état de dégradation du site représentait d'ailleurs, pour elles, un motif d'inquiétudes. Ces balançoires ont depuis été démontées, dans le cadre des travaux de résidentialisation entrepris par l'OGIF. Sur le Landy-Marcreux ou encore sur

⁶ Voir notamment à ce sujet les travaux de Saïd Bouamama sur les jeunes dans les quartiers populaires.

Villette-Quatre Chemins, les structures et activités investies par les jeunes garçons seraient de plus en plus tôt délaissées par les jeunes filles. Sur Villette-Quatre Chemins, d'ailleurs, les professionnels notent une séparation des sexes de plus en plus précoce, parfois dès les classes de maternelle.

Les relations filles-garçons représentent donc également un axe de travail et de sensibilisation prioritaire. Des ressources en ce sens existent déjà, notamment sous la forme d'interventions menées dans les collèges par le Service communal d'hygiène et de santé (Point Écoute Jeunes Mosaïque ou Maison des Pratiques de Bien-être et de Santé). Mais une sensibilisation dès le plus jeune âge semble nécessaire. Pour l'instant, plusieurs professionnels, notamment les travailleurs sociaux, ont exprimé leur sentiment d'impuissance et le manque d'outils mis à leur disposition pour aborder cette problématique.

3. La nécessité d'un travail autour de l'altérité et des discriminations

Alors qu'Aubervilliers confirme encore son caractère cosmopolite, avec une augmentation de la proportion d'habitants de nationalité étrangère, dans plusieurs quartiers, les habitants consultés ont évoqué un repli sur soi des « communautés », notamment asiatiques. Amener les cultures et les origines à dialoguer est d'autant plus essentiel que les habitants français portent souvent un regard assez surplombant sur les pratiques et la culture de leurs concitoyens étrangers. Ce regard est peu propice à la reconnaissance de l'autre dans sa richesse et dans son apport à la vie locale, et peut logiquement résulter sur une fermeture encore plus grande des populations migrantes.

L'approche des différences est en effet souvent réduite à la mise en opposition de l'idée de « communautarisme », d'une part, et d'intégration de l'autre. Deux notions qui cachent bien des ambiguïtés, la première étant la plupart du temps porteuse d'un jugement de valeur implicitement voire explicitement négatif, la seconde étant chargée d'une valeur positive de suppression des particularismes culturels. Ces discours, visant toujours à la réduction de l'autre au même, débouchent sur une injonction extrêmement forte pour les groupes migratoires. Une injonction qui peut se traduire dans le sentiment, exprimé par plusieurs personnes au cours du diagnostic, d'être toujours « sous pression ». Ce sentiment, à son tour, contribue à renforcer une nostalgie du pays d'origine que les difficultés sociales, économiques et administratives de nombre de primo-arrivants, tendent déjà à alimenter. Au final, ces discours autour du communautarisme ne peuvent que contribuer à renforcer les réalités qu'ils dénoncent et le repli sur soi des populations visées. « *Ce sont les regards sur l'étranger qu'il faut faire évoluer* », ont estimé certains professionnels.

4. Orientations et pistes d'actions à l'échelle de la ville

Il s'agit ici de propositions formulées par les groupes d'analyse partagée sur les différents quartiers mais pouvant être élargies à l'échelle de la ville dans son ensemble.

- **Renforcer les espaces et occasions de rencontres et d'échanges informels**
 - **Favoriser l'intégration des nouveaux habitants dans les quartiers**
 - *Fêtes des voisins, voisins solidaires*
 - *Organiser l'accueil des nouveaux locataires dans le parc social : voir secteur Nord.*

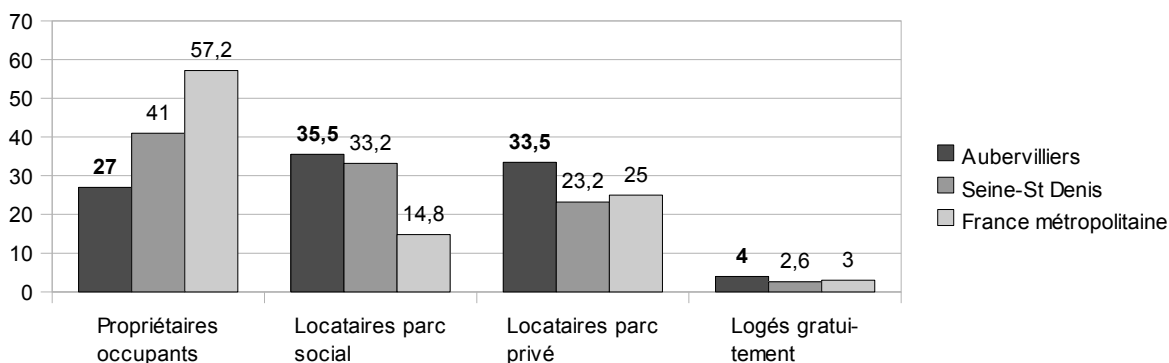
- *Améliorer la communication en direction des résidents des structures (résidences sociales, résidences pour personnes âgées...)*
- **A moyen et long terme, unifier le maillage du territoire par les équipements de proximité**
 - *Présence publique à développer par exemple sur la cité Gabriel Péri, sur le Pressensé, sur F.Gémier-S.Carnot-République ou sur Paul-Bert.*
- **Développer le lien inter-générationnel**
 - **Favoriser une dimension inter-générationnelle dans les projets mis en œuvre sur les différents quartiers, par exemple les projets mémoire**
 - *Possibilité, selon les territoires d'intervention et la nature des actions proposées, de faire de cet objectif l'un des critères pour l'élaboration des programmations du Contrat urbain de cohésion sociale (voir évaluation CUCS)*
 - **Revaloriser l'image de la jeunesse**
 - *Organiser des restitutions et occasions conviviales, dans les quartiers et à l'échelle de la ville, pour mettre en valeur les projets portés par les jeunes.*
- **Travailler la place des femmes dans la ville et les relations filles-garçons**
 - **Groupe de travail partenarial sur les relations filles-garçons (secteur Sud)**
 - *A Travers la Ville, l'OMJA, Mosaïque, l'Éducation nationale ou encore la Parenthèque, tous confrontés à cette problématique, réfléchissent actuellement séparément. Il s'agirait de créer le cadre d'une réflexion concertée et d'un échange de pratiques, pour rompre l'isolement et le sentiment d'impuissance auxquels les professionnels du tiers-éducatif et les intervenants sociaux se disent confrontés.*
 - **Expérience à observer à Rosny-sous- Bois**
 - *Espace Tête à Tête d'abord axé sur les toxicomanies et aujourd'hui élargi aux questions de sexualité, de relations filles-garçons, d'homophobies...*
- **Travailler la question des discriminations et les représentations de l'altérité**
 - **Expérimenter une recherche-action participative autour de ces questions**
 - *Se saisir de l'opportunité du campus Condorcet pour développer une présence et un engagement dans la ville de chercheurs et étudiants en sciences sociales afin de travailler avec eux la question des représentations de l'altérité et des discriminations.*

II – LOGEMENT ET CADRE DE VIE

En 2006, la commune compte 29 987 logements, dont 27 954 résidences principales. Après avoir diminué de 2 % entre 1990 et 1999, le nombre de logements a de nouveau augmenté de 4,5 %. La vacance a, sur la période 1999-2006, diminué, passant de 11 % à un peu plus de 6 %. Une légère hausse du logement individuel est observable, même si le collectif reste largement majoritaire : en 2006, les maisons représentent près de 9 % du parc total, soit une progression de 2 points par rapport à 1999.

La part des logements sociaux n'avait cessé de progresser entre 1990 et 1999, pour dépasser 41 % des résidences principales en 1999. On assiste ces dernières années à un rééquilibrage, sous le coup des nouvelles constructions. Les logements sociaux, en 2006, ne représentent en effet plus que 33,5 % des résidences principales. Parallèlement, la part de résidences occupées par leur propriétaire progresse, pour dépasser 27 % en 2006. Les programmes de construction, depuis 1999, donnent en effet la priorité à l'accèsion à la propriété.

Statut d'occupation des résidences principales, en % du total des résidences principales (INSEE 06)



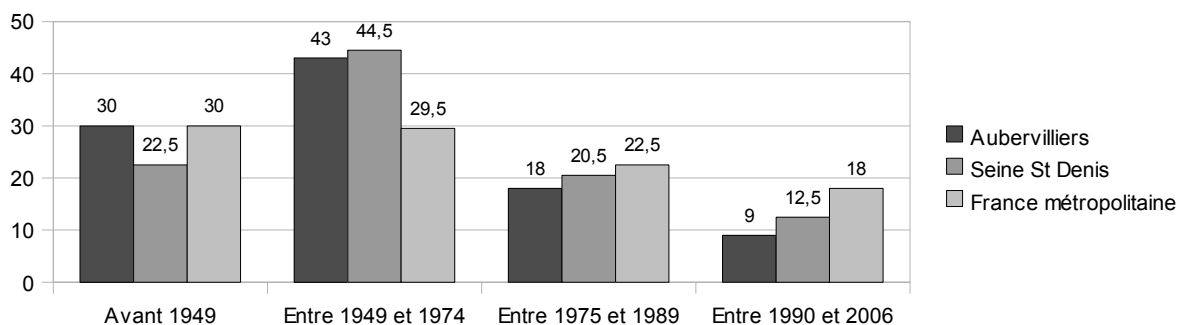
Le parc social reste malgré tout plus représenté à Aubervilliers qu'à l'échelle du département de Seine-St-Denis. Il est également plus de deux fois plus important qu'à l'échelle nationale. Il se répartit entre une vingtaine de bailleurs sociaux et cinq bailleurs à vocation sociale. L'OPH reste le plus gros gestionnaire, avec 72 % du parc (source : Observatoire de la société locale).

Malgré cela, à l'échelle de la ville dans son ensemble, ce parc social ne permet pas de répondre aux besoins des ménages. En décembre 2008, plus de 4 000 demandeurs en attente, et ce parfois plusieurs années, étaient comptabilisés par l'OPH (source : journal de l'Office Public d'Habitat d'Aubervilliers). Cet écart s'est traduit par le développement d'un parc social de fait dans le parc privé dégradé, avec des problématiques de marchands de sommeil, de sur-occupation lourde, d'insalubrité...

1. La persistance de situations de mal-logement

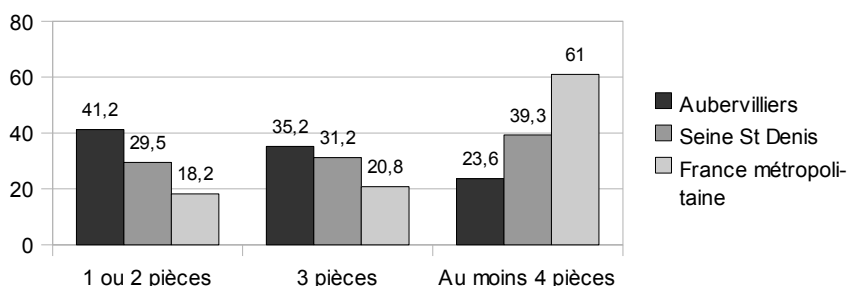
Même si, depuis, les programmes de constructions ont pu faire évoluer les données, le parc ancien restait, en 2006, proportionnellement très représenté sur Aubervilliers puisque près de 30 % des logements dataient d'avant 1949.

Époque de construction des résidences principales, en % du total des RP (INSEE 2006)



Si la part du parc ancien se situe dans la moyenne nationale, ce dernier reste, à Aubervilliers, sujet à une forte problématique d'équipements sanitaires. En effet, la part des logements ne disposant pas d'une salle de bains avec baignoire ou douche s'élève à environ 9 % des résidences principales, contre 6,5 % pour le département et moins de 4 % au niveau de la France métropolitaine (source : INSEE 2006). Enfin, le parc d'Aubervilliers, se caractérise encore par sa petite taille, avec plus de 41% de logements de 1 ou 2 pièces : une proportion beaucoup plus forte qu'aux échelles départementale et nationale, et ce alors que les familles nombreuses sont proportionnellement très présentes.

Nombre de pièces des résidences principales, en % du total des résidences principales (INSEE 06)



Même si, depuis 1999, ces indicateurs ont connu une évolution favorable, tous les éléments sont donc réunis pour que persiste, sur la ville, une problématique importante de mal-logement. Deux quartiers restent, malgré les efforts de résorption de l'habitat insalubre mis en œuvre, particulièrement concernés : Villette-Quatre Chemins et le quartier Landy-Marcreux. Sur ces deux territoires, les habitants, relayés par les professionnels, ont fait état de caves et de garages loués en tant que logement. Sur le Marcreux, les professionnels ont également mentionné l'existence de maisons divisées en plusieurs appartements loués à des familles par le biais des réseaux migratoires. Sur Cochenne, les pavillons seraient également de plus en plus fréquemment rachetés par des familles s'associant pour se partager ensuite plusieurs logements.

La sur-occupation concernait, en 2005 et selon les données du fichier FILOCOM, plus de 8 300 ménages. Autrement dit, près de 30 % des résidences principales de la ville se trouvaient en situation de surpeuplement. Pour près de 3000 ménages il s'agissait d'une sur-occupation dite lourde⁷ (source : service communal d'hygiène et de santé). Sur la plupart des quartiers de la ville,

⁷ Moins de 9 m² par personne selon la définition de l'ANAH

cette problématique reste visible et continue à préoccuper une partie des habitants consultés. Ce phénomène peut être rapproché du ressenti, formulé par certains professionnels de terrain, selon lequel certains quartiers connaîtraient une hausse du nombre de ménages hébergés. A l'échelle de la ville, la proportion de ménages « logés gratuitement » a en effet progressé, passant de 2,8 % des ménages en 1999 à près de 4 % en 2006. Au dernier recensement, plus de 1000 ménages hébergés ont été comptabilisés sur la ville (INSEE).

Face à cette problématique persistante de mal-logement, la ville est engagée dans un programme de rénovation urbaine visant, entre autres la résorption de l'habitat indigne et la requalification de plusieurs ensembles d'habitat social. Trois sites sont engagés dans cette démarche : le secteur Nord, une partie du quartier Villette-Quatre Chemins et le quartier Landy (en lien avec Cristino Garcia, sur St-Denis). La Ville a également été retenue au titre du Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) et pourra à ce titre déployer une intervention ciblée sur une partie du Centre-ville et du Marcreux.

2. Des difficultés de gestion des parties communes dans le parc social

Dans le parc social, quel que soit le quartier, le même constat peut-être effectué. Si les habitants se déclarent globalement satisfaits de leur logement, ils rejettent souvent très fortement les extérieurs : parties communes, abords des immeubles et, dans certains cas, espaces publics du quartier.

- Concernant les parties communes et abords des immeubles, les locataires consultés remettent finalement très peu en cause l'intervention technique des bailleurs. Beaucoup plus majoritairement, la responsabilité des dégradations ou de la mauvaise qualité des espaces communs est attribuée aux comportements individuels et collectifs de certains locataires. Cette analyse faite par les habitants, qui rejettent la faute sur leurs voisins, contribue d'ailleurs largement à la dégradation des relations de voisinage.
- De leur côté, les gardiens d'immeubles interrogés sur le secteur Nord de la ville établissent un lien explicite entre la qualité de ces relations de voisinage et la gestion des parties communes. Là où les locataires se connaissent, communiquent et s'organisent, les immeubles « vivraient mieux ». Les problèmes d'entretien et les comportements gênants dans les parties communes seraient surtout prégnants dans les bâtiments où, en l'absence de toute organisation même informelle des locataires, personne ne prendrait sur soi d'intervenir. Ces bâtiments se trouvent alors entraînés dans un cercle vicieux : les dégradations et les nuisances se traduisent par un repli toujours plus grand sur la sphère privée, débouchant à son tour sur une accentuation des problèmes de gestion collective de l'immeuble.

3. Un rejet assez marqué du cadre de vie

En ce qui concerne le cadre de vie, le rejet d'espaces publics perçus comme dégradés et potentiellement dangereux est très marqué dans les différents quartiers. Cette perception négative s'établit sur la base de plusieurs éléments :

- Le manque d'espaces verts et de jeux pour enfants est un constat récurrent dans différents quartiers. Sont particulièrement concernés Robespierre-Cochennec-Péri (notamment vers la cité Gabriel Péri), Paul-Bert mais aussi Villette-Quatre Chemins et le Marcreux. Là où ils existent, ces espaces verts ou aires de jeux sont souvent perçus comme dégradés ou occupés par des groupes qui en freinent l'utilisation par les familles. C'est le cas, par exemple, des aires de jeux et du terrain de sport de Vallès-La Frette, du square Bordier sur Villette-Quatre Chemins, du parc Eli Lotar au Marcreux...
- De nombreux habitants déplorent également le manque de propreté des espaces publics. Un constat que les personnes consultées, dans la plupart des cas, ne semblent pas tant associer à un manque d'intervention publique qu'à des comportements individuels témoignant selon eux d'un manque de respect de l'environnement (jets de détritux, dépôts sauvages, déjections canines...) Pourtant, les diagnostics GUP menés dans les quartiers en rénovation urbaine ont identifié de nombreux dysfonctionnements techniques. A l'inverse, les efforts d'embellissement et de fleurissement de l'espace public sont salués comme des réussites par les habitants concernés. C'est par exemple le cas de l'aménagement du mail Anne Sylvestre, sur Paul-Bert, et de la requalification du square Stalingrad.
- Enfin, plusieurs quartiers sont concernés par une forte problématique de circulation et de stationnement. Paul-Bert souffre par exemple de la circulation de poids-lourds desservant les entreprises locales ainsi que de pratiques de stationnements gênant la circulation des piétons. Forte problématique également de stationnement sauvage, ainsi que de non-respect de certains sens de circulation sur Villette-Quatre Chemins, ainsi que sur Cochennec, où la division des pavillons en plusieurs logements aurait entraîné une forte hausse du nombre de véhicules présents dans le quartier.

Dans quasiment la totalité de la ville, cette perception négative du cadre de vie se traduit souvent par l'expression d'un sentiment d'abandon. Notamment sur les quartiers Robespierre-Cochennec-Péri, au Marcreux, mais aussi sur Villette-Quatre Chemins, nombreux sont les habitants qui ont émis l'impression d'être « délaissés » par les pouvoirs publics, tant en matière de gestion urbaine quotidienne que de grands projets.

4. Orientations et pistes d'action à l'échelle de la ville

- **Améliorer l'accès à l'information et l'orientation des locataires et des propriétaires**
 - **Rendre plus lisibles les dispositifs existants**
 - *Si la création d'une structure de type Maison de l'Habitat peut représenter un objectif à long terme, une solution intermédiaire consisterait, à court terme, à mieux coordonner l'ensemble des dispositifs et structures intervenant actuellement, à divers titres, dans le champ du logement.*
 - *En effet de nombreux acteurs peuvent être identifiés tels que l'Agence immobilière à vocation sociale, créée en 2009 et en cours de développement, ou encore le Comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ) dont la mise en route, un*

temps mise en sommeil, est en passe d'être relancée...

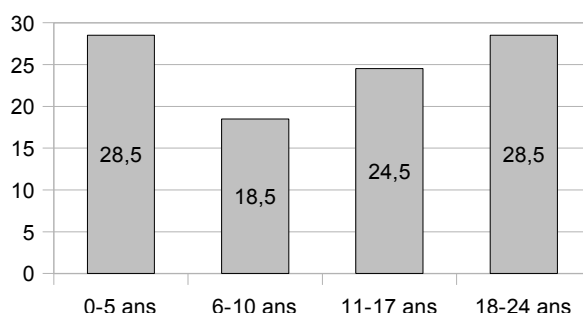
- **Travailler l'accès aux droits des ménages sans-papiers**
 - *Plusieurs dispositifs d'information et de prise en charge existent sur la ville. Mais les familles sans-papiers hésiteraient souvent à se manifester.*
 - *Proposition de mise en place d'un groupe partenarial permettant aux professionnels d'échanger des informations, à l'échelle des quartiers, pour cerner plus précisément l'ampleur du phénomène et identifier les familles concernées afin de construire, avec elles, des stratégies de mobilisation dans le but de rompre le silence et de leur permettre de faire valoir leurs droits (proposition formulée par le groupe d'analyse partagée sur le quartier Paul Bert).*

- **Requalifier les espaces publics**
 - **Renforcer des outils de gestion urbaine concertée**
 - *Mettre en place des outils de signalement des dysfonctionnements, de coordination et de suivi des interventions techniques*
 - *Associer les habitants à des visites en marchant*
 - **Soutenir les initiatives développées par différents partenaires**
 - *Accompagner les projets issus des Assises de la propreté*
 - *Participer à l'opération « laissons pousser » et au projet sur les animaux en ville*
 - *Relancer la communication autour du dispositif Allo Agglo*

III – EDUCATION ET SCOLARITÉ

Aubervilliers est une ville jeune (voir présentation générale) et, parmi les moins de 25 ans, deux tranches d'âge sont particulièrement représentées : les moins de 6 ans et les 18-24 ans.

Répartition des moins de 25 ans par tranche d'âge, en % (source : INSEE 2006)



Les 0-3 ans représentent, à eux seuls, 5,5 % de la population globale de la ville, contre 3,5 % à l'échelle de la France métropolitaine. Les effectifs ont, depuis 1999, très fortement progressé sur cette tranche d'âge : la ville compte, en 2006, près de 4 000 enfants de moins de 3 ans.

1. Des modes d'accueil de la petite enfance à diversifier

Le manque de places en structures d'accueil de la Petite Enfance reste une problématique centrale pour les familles d'Aubervilliers. Sur les différents quartiers, les habitants consultés et les professionnels en ont fait état. Les besoins, au vu de la démographie locale, sont énormes : en 2007, près de 1 150 enfants étaient potentiellement concernés, en comptabilisant ceux dont les parents travaillaient mais aussi ceux dont les parents étaient en recherche d'emploi. Or l'offre disponible reste largement insuffisante. En 2006, la Commission départementale d'accueil des jeunes enfants estimait que, pour 100 enfants de moins de 3 ans, 18,6 réponses, seulement, pouvaient être apportées, contre près de 30 à l'échelle du département. Depuis 2000, il semblerait en outre que la capacité d'accueil ait connu une diminution. Tous modes d'accueil confondus, le nombre total de places serait passé de 935 en 2000 à 753 en 2007 (source : Observatoire de la société locale).

- Le nombre de places disponibles chez les assistantes maternelles aurait tout particulièrement régressé. Pour remédier à ce constat et redynamiser ce secteur, un Relais Assistante Maternelle a été créé en 2004. Mais cette solution reste parfois sous-utilisée par les familles. La consultation des habitants dans le cadre de ce diagnostic a mis en évidence la méconnaissance, voire les a-priori qui, dans certains cas, entourent ce mode d'accueil. Certaines familles évoquent des tarifs trop élevés, malgré les aides de la CAF⁸. Certaines mamans répugneraient également à laisser leurs enfants à une professionnelle qu'elles n'identifient pas toujours en tant que telle. Ces réticences semblent largement liées à une méconnaissance de la profession.
- La multiplication des emplois sur horaires décalés, des temps partiels et des contrats à durée limitée vient aussi questionner la souplesse et l'amplitude horaire des modes de garde. Enfin, les parents en parcours d'insertion peinent encore tout particulièrement à trouver des solutions pour leurs jeunes enfants, notamment les femmes. Parmi les stagiaires des ateliers socio-linguistiques, rencontrées dans le cadre de l'évaluation du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, les difficultés d'accès à un mode d'accueil de la petite enfance ont été citées comme un frein important.

Les mères confrontées à des difficultés de garde avouent rechercher, ponctuellement ou de façon plus régulière, des solutions alternatives, jouant sur les solidarités familiales ou l'entraide entre voisines. Les professionnels de terrain, pour certains, évoquent quant à eux des pratiques de garde non déclarées mais rémunérées, n'assurant aux familles ni l'accès aux aides financières, ni la garantie d'un accueil adapté.

- Ces difficultés d'accès à des modes de garde institutionnalisés ont des répercussions sur les conditions de vie et de scolarité de certains enfants. A Villette-Quatre Chemins ou au Marcreux, des professionnels font ainsi état d'enfants chargés de s'occuper de leurs frères et sœurs pendant que les parents travaillent.

8 *La nécessité d'avancer une partie des coûts s'avère prohibitif pour les ménages les plus précaires*

- Le manque de places en structure d'accueil de la Petite Enfance est également perçu, par une bonne partie des habitants consultés, comme un frein important à la formation et à l'accès à l'emploi, notamment en ce qui concerne les femmes. Cette situation est d'autant plus dommageable qu'elle se superpose au fait que, dans une partie des ménages, la place de la femme hors de la sphère privée n'est déjà pas toujours entièrement acquise.

Le renforcement des possibilités d'accueil représente un axe fort des actions municipales. En 2005, la nécessité de mieux connaître les besoins et d'améliorer l'information et l'orientation des familles a donné lieu à la mise en place d'un guichet administratif unique au sein du service municipal de l'enfance. Actuellement, plusieurs projets sont en cours, parmi lesquels, à court terme, la création d'une crèche pour le personnel municipal de 30 places, qui libérera des places dans les autres structures, et une crèche pour les parents en parcours d'insertion de 50 places. Enfin, le projet de mini-crèches pourrait être mis à l'étude sur plusieurs quartiers de la ville. Mais ces projets ne répondront pas à l'ensemble des besoins et des solutions alternatives demandent à être travaillées. Plusieurs propositions en ce sens ont émergé sur les différents quartiers.

2. Le besoin de lieux d'écoute et d'échanges entre parents

Dans tous les quartiers de la ville, ont également émergé de nombreux questionnements liés à l'éducation et à la parentalité. Les habitants consultés ont largement exprimé leurs inquiétudes quant aux possibles conséquences éducatives des multiples difficultés sociales et économiques auxquelles sont confrontées de nombreuses familles, notamment en ce qui concerne la qualité du logement, les conditions de travail (horaires décalés, contrats précaires, etc) ou de non-emploi ou, dans certains cas, le manque de maîtrise de la langue. L'idée d'une perte d'autorité parentale et d'une fragilisation des modes de transmission des valeurs est tout autant répandue. Ces discours, souvent portés par une population vieillissante, demandent toutefois à être relativisés.

- Le recours à la notion de « parents démissionnaires » représente en effet un discours récurrent mais porteur de nombreux sous-entendus. C'est, d'une part, une tendance à figer les pratiques dans un modèle universel et intemporel qui ne prendrait pas en compte l'évolution du contexte. Comme si l'éducation pouvait se jouer indépendamment des réalités quotidiennes traversées par les familles. A un modèle unique se substitue au contraire une pluralité de situations et de façons d'y réagir.
- Ces discours tendent aussi, dans un réflexe ethnocentriste, à rejeter du côté de l'inefficace et du potentiellement déviant, des pratiques et des normes éducatives autres, notamment celles qui, se développant dans un contexte migratoire, tendent à pratiquer des passerelles plus ou moins fragiles, entre des façons de faire issues du contexte culturel d'origine et celles en vigueur dans la société d'accueil.

Selon certains travailleurs sociaux, beaucoup de parents se sentiraient jugés par le regard des autres, voire mis sous pression dans leurs pratiques éducatives. La promiscuité, notamment dans les secteurs d'habitat collectif, fait que « *tout le monde critique l'éducation que donnent les voisins. Les gens ne savent plus s'ils font bien* » (voir document de cadrage Centre-Ville / V-Hugo). Une attention toute particulière doit donc être apportée au fait de ne pas généraliser les difficultés ni

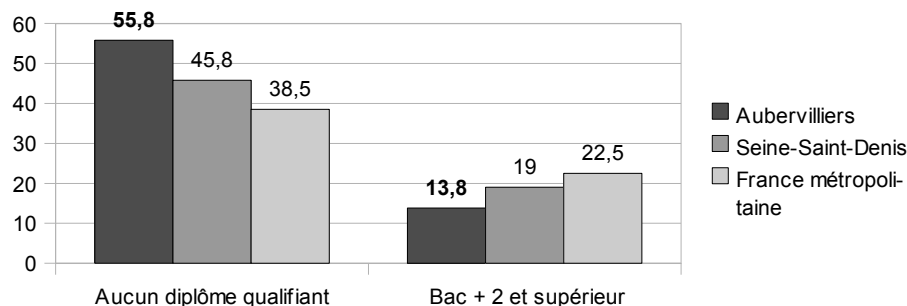
stigmatiser des parents déjà confrontés, pour certains, à de multiples facteurs de précarité et d'exclusion. Sous peine de quoi, cela ne peut que renforcer leur isolement et freiner leur recherche de soutien lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés avec leurs enfants ou adolescents. Or, nombreux sont les habitants qui, au cours de la consultation, ont justement exprimé leur souhait de pouvoir disposer de lieux de rencontres et d'échanges entre parents.

- Beaucoup d'initiatives existent déjà en ce sens et sont appréciées par une partie de la population consultée. Le travail mené par l'association Parenthèque a par exemple été salué, de même que celui de la Maison des Pratiques de Bien être et de Santé où les parents du Marcreux disent trouver une écoute et des possibilités d'échanges autour des questions qu'ils se posent. Le programme de Bien-être psychique du jeune enfant, expérimenté sur le quartier Paul Bert, permet également d'accompagner les familles présentant des problématiques particulières. Le programme de réussite éducative développe un important volet d'actions dans le domaine du soutien à la parentalité. Enfin, un Conseil local de soutien à la parentalité a également été mis en place dans le cadre du Contrat local de sécurité.
- La création d'une Maison des Parents doit permettre de renforcer et de mettre toujours plus en cohérence l'ensemble de ces interventions. Le projet est actuellement en cours d'étude au sein d'un groupe de travail partenarial, notamment en ce qui concerne les contenus à développer mais aussi les stratégies à déployer pour impliquer les parents. En effet, malgré les besoins exprimés, la participation des familles aux dispositifs de soutien à la parentalité n'est pas toujours acquise. « *On a parfois du mal à mobiliser les publics concernés, qui sont coincés dans un quotidien très contraignant. [...] Il faut vraiment se questionner sur comment on fait venir les gens, comment on les interpelle*» (source : comité de pilotage).

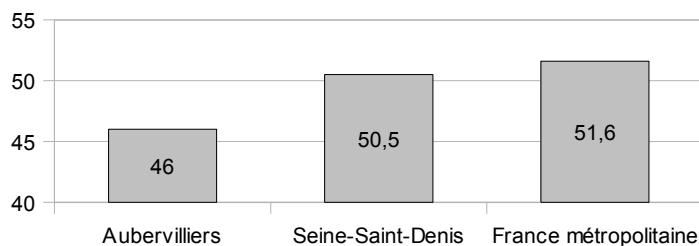
3. Réussite scolaire : une légère amélioration

On note, en 2006, une légère progression des niveaux de formation de la population albertivillarienne. Ainsi, la part des habitants de plus de 15 ans ne disposant d'aucun diplôme qualifiant a légèrement régressé depuis 1999. A l'inverse, on observe une hausse de la proportion d'habitants de 15 ans non scolarisés ayant au moins le bac. Enfin, la part de ceux disposant d'un diplôme au moins de niveau bac + 2 a également progressé (+ 2,5 points). Mais, malgré cette évolution favorable, les niveaux de formation restent plus bas qu'aux niveaux départemental et national, de même que le taux de scolarisation des jeunes de 18-24 ans.

Niveau de formation de la population de plus de 15 ans non scolarisée, en % (INSEE 2006)



Taux de scolarisation des jeunes de 18-24 ans, en % du total de la tranche d'âge (INSEE 2006)



Enfin, les résultats scolaires restent globalement assez faibles sur la ville. On observait, en 2005, un taux de réussite au Brevet de 56,7 % contre 68 % à l'échelle du département et près de 80 % au niveau national. L'écart était tout aussi marqué en ce qui concerne le bac : 57 % de réussite sur la commune contre près de 69 % en Seine-Saint-Denis (source : Programme de réussite éducative, Éducation nationale). Ces faibles résultats doivent cependant être relativisés au vu du grand nombre de jeunes qui étudient dans un établissement extérieur à la ville. Il semblerait que, pour les élèves les mieux insérés dans le système scolaire et présentant sans doute les meilleurs résultats, un processus d'évitement des établissements albertivillariens, notamment à partir du lycée, entre en jeu : en 2005-2006, 93 % des lycéens « expatriés » suivaient des cursus existant à Aubervilliers (source : Observatoire de la société locale).

Face à l'ensemble de ces constats, de nombreuses ressources sont déjà mobilisées. Depuis 1998, les cinq collèges et douze des quinze écoles élémentaires de la ville sont inscrits en Zone d'Education Prioritaire, de même qu'un lycée d'enseignement professionnel. Deux collèges sont en Réseau Ambition Réussite. Enfin, le programme de réussite éducative (PRE) a permis, en 2008, d'accompagner près de 400 enfants. Ce programme se déploie autour de plusieurs axes dont l'accompagnement à la scolarité, passant par la mise en œuvre de différents dispositifs de soutien scolaire, dans et hors établissements scolaires, mais aussi par des outils de médiation entre les familles et les établissements.

Malgré ces efforts, une grande partie des habitants consultés dans le cadre du diagnostic ont encore exprimé le besoin d'un renforcement des possibilités de soutien scolaire, dès les classes de primaire et surtout au niveau du collège.

- Cette demande peut être, pour certains, liée à une méconnaissance des ressources existantes et notamment des dispositifs récemment mis en place par l'Éducation nationale, encore trop récents pour que leurs résultats puissent être évalués. Mais elle concerne aussi le renforcement d'espaces d'aide aux devoirs en dehors des établissements scolaires, sur le modèle par exemple de ce que propose l'OMJA dans les Maisons des jeunes.
- De même, les parents ne maîtrisant pas la langue française ni, dans certains cas, les modes de fonctionnement du système scolaire français, peineront à accompagner les parcours scolaires de leurs enfants, notamment à partir du collège. Certains sont d'ailleurs demandeurs de soutien et de conseils, d'autant plus, remarquent une partie des professionnels, que ces mêmes familles investissent souvent beaucoup d'attentes dans la scolarité de leurs enfants. Face à ce constat, les ateliers socio-linguistiques expérimentés dans les collèges Diderot et Rosa Luxemburg représentent une initiative à renforcer.

4. Orientations et pistes d'action

- **Diversifier les solutions d'accueil de la petite enfance**
 - **Communiquer autour des projets à court terme**
 - *Crèche « personnels »*
 - *Crèche ouverte aux familles en parcours d'insertion*
 - **Travailler l'image des assistantes maternelles**
 - *Renforcer le rôle du RAM*
 - **Rechercher des solutions alternatives**
 - *Mise en place d'un groupe partenarial d'observation et d'études (DSP secteur Nord)*
 - *Expérimentation de crèches parentales, par exemple dans le cadre du futur centre social du secteur Nord*

- **Renforcer la lisibilité et la complémentarité des actions de soutien à la parentalité**
 - **Projet de création d'une Maison des Parents**
 - *Nécessité d'une réflexion sur les discours et les stratégies de sensibilisation et de mobilisation des parents*
 - **Animation et développement du Réseau d'Écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP)**
 - **Édition d'un guide de la parentalité**
 - **Réflexion autour de la place des pères**
 - *Une démarche spécifique à destination de ce public pourrait être développée, qui permettrait également de retravailler la question de la figure paternelle.*
 - *Observation d'une expérience menée à Villeneuve-la-Garenne avec un groupe de parole autour des difficultés relationnelles entre les pères et leurs enfants adolescents (voir diagnostic secteur Sud)*
 - **Développer des passerelles entre les Maisons de l'enfance et l'OMJA en faisant participer les parents**
 - *Organiser des rencontres, des visites des Maisons des Jeunes, baliser les parcours avec les parents (voir DSP secteur Nord et Landy-Marcreux)*

- **Soutenir et multiplier les outils de soutien à la scolarité**
 - **Renforcer les espaces d'aide aux devoirs développés par l'OMJA**
 - *Proposition Landy : incitation à la constitution d'une association de bénévoles susceptibles d'animer un espace d'aide aux devoirs pour les enfants*
 - **Projet de création d'un internat**

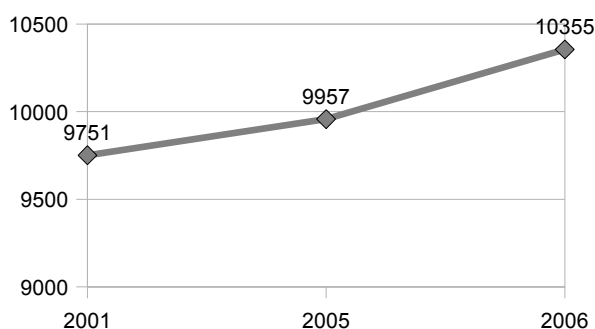
IV – PAUVRETÉ, EMPLOI ET INSERTION

Les indicateurs tendent à s'améliorer ces dernières années en matière de revenus et de niveau de vie. Jusqu'en 2004, on constatait une hausse du nombre de foyers non imposables et une diminution de celui des foyers imposables. Mais la tendance s'est inversée à partir de 2005 avec un accroissement des effectifs des foyers imposables (+ 1000 ménages) et une régression des foyers non imposables (1 200 ménages en moins). Cette évolution témoigne de l'installation dans la ville de nouvelles catégories de population, notamment en lien avec la politique de diversification de l'offre de logements. Sur la base des revenus fiscaux de 2006, les foyers non imposables restent toutefois largement présents : près de 48 % de l'ensemble des ménages fiscaux, contre environ 44,5 % en France métropolitaine (source : DGI-INSEE).

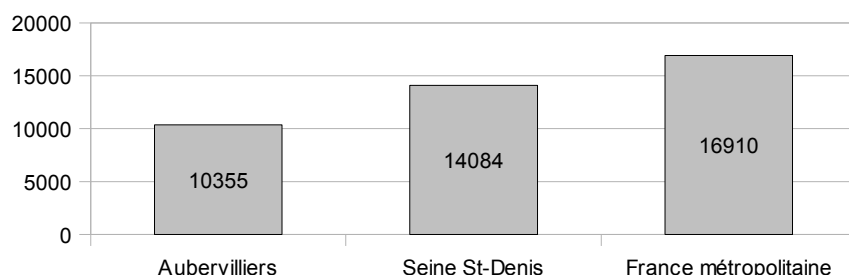
1. Un revenu médian en hausse mais des inégalités qui se creusent

Depuis 2001, le revenu médian par an et par unité de consommation⁹ n'a cessé de progresser. L'augmentation a toutefois été légèrement moins marquée sur Aubervilliers qu'à l'échelle du département. Surtout, ce revenu médian reste inférieur à celui constaté en Seine-St-Denis et, plus encore, en France métropolitaine.

Évolution du revenu médian par an et par UC en €, sur Aubervilliers (revenus fiscaux 2006, DGI-INSEE)



Montant du revenu médian par an et par UC, en € (revenus fiscaux 2006, DGI-INSEE)

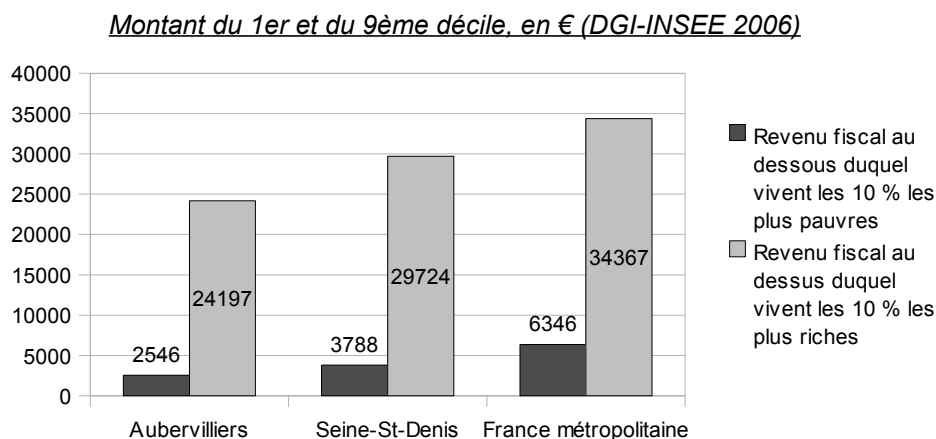


⁹ Le revenu médian correspond au montant de revenu en dessous et au dessus duquel vit la moitié de la population. Le revenu pris en compte ici est le revenu fiscal, comprenant les revenus d'activité salariée et indépendante, les pensions d'invalidité et les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions alimentaires reçues (déduction faite des pensions versées), certains revenus du patrimoine ainsi que les revenus sociaux imposables : indemnités de maladie et de chômage (hors RMI) L'unité de consommation est quant à elle un système de pondération permettant d'établir des comparaisons entre des ménages de taille différente. Un coefficient unique est attribué à chaque membre du ménage : le premier adulte vaut 1 unité, le second adulte vaut 0,5, les enfants de 0 à 14 ans en valent 0,3 et ceux de 14 et 18 ans, 0,5.

Il apparaît cependant que cette évolution s'est accompagnée d'un creusement des inégalités. Depuis 1988, le revenu moyen de l'ensemble des foyers fiscaux progresse au prix d'un écart croissant entre la moyenne des revenus des foyers imposables et celle des foyers non imposables. En 1988, le revenu moyen des ménages imposables représentait environ le double de celui des ménages non imposables. En 2006, il est trois fois plus élevé (source : Observatoire de la société locale).

- Le rapport entre le montant de revenu fiscal au-dessous duquel vivent les 10 % les plus pauvres et celui au dessus duquel vivent les 10 % les plus riches (dit rapport inter-décile) a connu la même évolution, progressant de 0,5 points entre 2001 et 2006. A cette date, les 10% les plus riches avaient un revenu au moins neuf fois plus élevé que les 10 % les plus pauvres. L'écart est pratiquement deux fois plus important que celui observé à l'échelle nationale. Il est également plus élevé que sur le département dans son ensemble.
- Cette accentuation des inégalités s'est surtout opérée par une hausse du montant du 9ème décile (déterminant le seuil au dessus duquel se situent les 10 % les plus riches). Ce dernier a progressé de 9 % entre 2001 et 2009 alors que dans le même temps, le montant du 1er décile (seuil au dessous duquel vivent les 10 % les plus pauvres) n'a pratiquement pas bougé.

Au final, la pauvreté reste très marquée sur Aubervilliers. Le niveau de revenu fiscal au dessous duquel se situent les 10 % les plus pauvres est en effet, en 2006, largement inférieur à celui observable à l'échelle de la Seine-St Denis, et plus encore de la France métropolitaine.

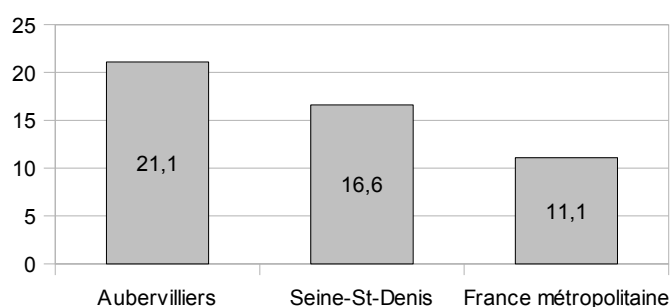


En 2005, 25 % de la population allocataire de CAF vivait sous le seuil de bas revenus et 43 % des enfants de moins de 20 ans connus par la CAF pouvaient être considérés comme vivant dans des foyers à bas revenus, soit le double de la proportion constatée à l'échelle régionale. En 2008, cette pauvreté s'observe encore dans le recours aux prestations sociales. Près de 22 % des allocataires de la CAF bénéficient du RMI et pour près de 25 %, les prestations sociales représentent la totalité des ressources disponibles (sources : CAF, Observatoire de la société locale).

2. Un accès toujours difficile à l'emploi malgré une légère baisse du chômage

La situation de l'emploi a elle aussi connu une légère amélioration. Le taux de chômage¹⁰, qui s'élevait à 22,6 % en 1999, est descendu, au recensement de 2006, à un peu plus de 21 % de la population active. Malgré cette légère diminution, il reste bien supérieur aux taux constatés aux échelles départementale, régionale et nationale. Il se situe par contre à peu près dans la moyenne observée au niveau de l'agglomération de Plaine Commune (20,6 %).

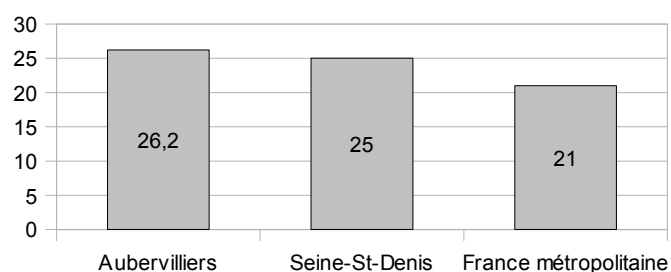
Taux de chômage, en % de la population active (INSEE 2006)



Outre le fait qu'il reste plus élevé, le chômage est aussi caractérisé, à Aubervilliers, par une forte proportion de demandeurs d'emploi inscrits en tant que tels depuis au moins un an, voire deux ans. En 2007, les chiffres de l'ANPE révèlent que ce chômage de longue ou très longue durée concernait 31,5 % des demandeurs d'emploi de catégorie 1. Beaucoup de sorties vers l'emploi semblent également s'avérer provisoires puisque 28 % des demandeurs d'emploi de catégorie 1 s'étaient, en 2007, réinscrits après un délai inférieur à 7 mois (source : ANPE).

Comme partout, les femmes et les jeunes sont particulièrement touchés par le chômage. L'inactivité féminine est déjà largement répandue : plus de 20 % des femmes de 15 à 64 ans sont en effet, en 2006, considérées comme inactives alors qu'elles ne sont ni en études ni encore retraitées. C'est près du double par rapport aux hommes. Parmi les femmes actives, le taux de chômage culmine à près de 25 %, contre un peu plus de 17 % à l'échelle du département et 12,5 % au niveau de la France métropolitaine (source : INSEE 2006). Le taux de chômage est également particulièrement élevé pour les jeunes de 15 à 24 ans.

Taux de chômage des 15-24 ans (INSEE 2006)



¹⁰ Taux de chômage au sens du recensement, c'est-à-dire tenant compte de l'ensemble des personnes déclarant ne pas travailler et être à la recherche d'un emploi, indépendamment de leur inscription ou non au Pôle Emploi.

Aubervilliers a subi de plein fouet le processus de désindustrialisation de la Plaine St-Denis, amorcé dans les années 1960. Le secteur industriel qui représentait 41 % des emplois salariés en 1975, avait perdu plus de la moitié de ses effectifs en 1990. Il n'emploie plus en 2006 que 6 % environ des salariés recensés sur la ville. En compensation, Aubervilliers, comme la Plaine Saint-Denis en général, a connu une tertiarisation de l'activité économique¹¹ : devenus prédominants avec ceux du commerce, les emplois de services regroupent en 2006 près de 67 % des salariés de la ville (source DADS-INSEE).

- Cette évolution s'accompagne d'une montée en puissance des emplois à temps partiel : alors que seulement 10,4 % de la population active en emploi était concernée en 1999, cette proportion passe à 16,6 % en 2006. Aubervilliers reste toutefois dans la moyenne nationale (16,8 %) mais dépasse la moyenne départementale (14,6 % en 2006). L'emploi à temps partiel concerne d'ailleurs plus spécifiquement les femmes que les hommes : 22,5 % contre 12,3 % en 2006 (source : INSEE).
- En outre, ce renouveau ne profite que très partiellement à la population précarisée d'Aubervilliers, en particulier, et de Plaine Commune en général. D'une part, ces entreprises se sont souvent implantées en amenant leur personnel. D'autre part, les niveaux de formation de la population active albertivillarienne ne correspondent pas toujours aux profils de poste.

3. Freins à l'emploi et ressources

L'inadéquation entre la nature des postes à pourvoir et les niveaux de qualification de la population a été, sur l'ensemble des secteurs de la ville, identifiée par les habitants rencontrés au cours du diagnostic comme l'un des principaux freins à l'emploi.

- En 2007, 36,5 % des demandeurs d'emploi de catégorie 1 inscrits à l'ANPE ne disposaient d'aucun diplôme qualifiant. Un peu plus d'une personne sur quatre avait même mis un terme à sa scolarité avant la 3ème. A l'inverse, moins de 16 % des demandeurs d'emploi de catégorie 1 disposaient d'un diplôme équivalent au moins à un niveau Bac + 2 (source : ANPE 2007).
- La situation semble particulièrement préoccupante pour les jeunes. « *La mission locale d'Aubervilliers est celle du département où l'on trouve le plus bas niveau de qualification. Donc, pour entrer en contrat ou pour intégrer une formation qualifiante, les jeunes partent de plus loin. Environ 70 % des jeunes que nous suivons ont un niveau de qualification 5 (niveau CAP) voire en dessous. A côté de ça, il y a souvent des difficultés linguistiques, des problèmes de maîtrise des savoirs de base, des difficultés sociales... Tout ça complexifie encore l'insertion* » (source : entretiens dans le cadre de l'évaluation du Contrat urbain de cohésion sociale).

11 Selon l'Observatoire Régional de l'Immobilier d'Entreprise, la Plaine St Denis, dans son ensemble, est, avec 1,2 million m² de bureaux prévus en 2009, le troisième pôle tertiaire après Boulogne et La Défense. Les trois plus grandes entreprises sur le territoire d'Aubervilliers ainsi que les plus grands contribuables à la taxe professionnelle sont, en 2006 France Télécom, RATP, Rodia Recherche. Données Drief/ Orié/ Apur, septembre 2005, in Note de conjoncture de l'ORIE, déc. 2005.

La population étrangère semble également confrontée à des difficultés accrues. Ces dernières peuvent s'expliquer, en ce qui concerne notamment les primo-arrivants, par un manque de maîtrise de la langue mais aussi par l'impossibilité de faire valoir, dans leur recherche d'emploi, les diplômes parfois acquis dans les pays d'origine, de même que d'éventuelles expériences professionnelles antérieures. Certaines femmes, autrefois infirmières ou enseignantes, travailleraient désormais en tant que femmes de ménages, souvent sur des emplois précaires et parfois non déclarés. « *Elles ne cherchent même plus autre chose* », soulignent d'ailleurs certains professionnels, tant elles auraient intériorisé l'idée de ne pouvoir prétendre à un autre emploi. Plusieurs personnes, parmi les primo-arrivants mais aussi parmi les habitants consultés sur les différents quartiers, ont également fait état d'un phénomène de discrimination à l'embauche. Phénomène ne reposant pas uniquement sur l'origine nationale mais également lié au lieu de résidence. Selon certains habitants, le seul fait de vivre en Seine-Saint-Denis constituerait un frein à l'emploi.

Face à ces problématiques d'insertion professionnelle et de grande précarité économique d'une partie de la population, la ville s'avère bien outillée. A titre d'exemple, la Mission locale¹² a été l'une des premières créées en France, dès 1982. En 2008, elle a accueilli quelques 2 123 jeunes. Plusieurs structures d'insertion par l'activité économique sont présentes à Aubervilliers et proposent différents types de contrats. Chaque année, ce sont environ 80 personnes qui bénéficient ainsi de parcours d'insertion.

- Depuis juin 2004, le transfert de la compétence Emploi-Insertion à Plaine Commune a permis de doter le territoire de l'agglomération d'outils mutualisés tels que le projet communautaire RMI, avec les 8 projets de ville RMI, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Communautaire et la Maison de l'Emploi. Un travail est mené depuis 2005 en direction des entreprises, formalisé au niveau de Plaine commune par la signature d'une Charte Entreprise-Territoire. Cette initiative a permis, entre 2005 et 2008 l'embauche de quelque 1 300 habitants de la communauté d'agglomération.
- En terme d'insertion sociale, plusieurs types d'acteurs interviennent sur le territoire : le service social municipal, les services sociaux spécialisés (notamment CAF), le CCAS, et l'épicerie sociale EPICEA, ainsi qu'un tissu associatif dense et dynamique. Ce dernier est notamment soutenu dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale, qui privilégie une approche globale de l'insertion avec des projets destinés aux publics les plus fragilisés : jeunes, personnes en situation durable d'exclusion sociale et professionnelle, populations migrantes étrangères.

4. Orientations et pistes d'action

- **Poursuivre et développer les actions en direction des personnes étrangères et des primo-arrivants**
 - **Renforcement des possibilités d'apprentissage du français langue étrangère**
 - *Partout dans la ville, des habitants ont déploré le manque de places dans les cours*

12 A l'époque PAIO

de français et les ateliers socio-linguistiques. Ces derniers ont d'ailleurs du, en raison d'une baisse de leurs financements, diminué le nombre d'heures de formation dispensées (voir évaluation du CUCS).

- **Mise en œuvre du Plan local de lutte contre les discriminations**
- **Recherche-action participative autour des représentations de l'altérité**
 - *Voir proposition en ce sens dans la partie « relations sociales et vie de quartier »*
- **Renforcer les outils mis à la disposition des habitants et des jeunes**
 - **Assurer l'implication des citoyens dans le suivi des accords territoriaux pour l'emploi local**
 - *Intégrer cette question aux missions de l'Observatoire des engagements sociaux (voir diagnostic Paul Bert)*
 - **Renforcer le Mois de l'emploi**
 - *Mettre éventuellement en place des forums de petite taille tout au long de l'année (voir diagnostic Paul Bert)*
 - **Élargir le champs des possibles des jeunes en matière d'orientation**
 - *Création d'une base de données des entreprises et personnes ressources susceptibles d'accueillir et d'encadrer des jeunes en stage (voir DSP secteur Nord)*

V- SANTÉ ET ACCÈS AUX SOINS

La précarité financière dans laquelle vit une part importante de la population, doublée d'une problématique de mal-logement, fait qu'Aubervilliers présente encore une situation sanitaire préoccupante.

1. État des lieux

Selon l'Observatoire Régional de la Santé d'Ile de France, les indices comparatifs de mortalité, toutes maladies confondues, sont supérieurs à la moyenne départementale. Les données disponibles auprès du service communal d'hygiène et de santé permettent d'identifier plusieurs problématiques. Aubervilliers compte notamment parmi les communes du département les plus touchées par la tuberculose, la Seine-St-Denis concentrant déjà à elle-seule une forte majorité des cas déclarés en Ile de France. Cette forte prégnance de la maladie peut en partie s'expliquer par les conditions de logement d'une partie de la population. Étroitement lié également, aux conditions de logement, la contamination infantile par le plomb reste forte.

En 2008, 11 intoxications ont été diagnostiquées en primo-dépistage, tandis que 9 intoxications se trouvaient en suivi. Mais, sans pour autant dépasser le seuil critique de 100µ/dl, 911 enfants présentaient en 2008 du plomb dans le sang, ce qui révèle une contamination. La situation présente pourtant, depuis plus de 10 ans une évolution positive : le pourcentage d'enfants souffrant d'une intoxication importante est passé de 21,5 avant 1995 à 7,8 entre 1995 et 2000, puis à 2 entre 2001

et 2006. La proportion d'enfants présentant une intoxication modérée a également fortement diminué : 3,1 % entre 2001 et 2006, contre 23,4 % avant 1995. Mais, si le saturnisme tend à se résorber, d'autres problèmes sanitaires comme des maladies respiratoires, des allergies ou des troubles psychiques peuvent découler du mal-logement.

Ces troubles ont largement été mentionnés par les habitants consultés au cours de la démarche de diagnostic. Dans certains quartiers, l'environnement perçu comme « agressif » a également été cité comme un facteur de fragilisation sanitaire. Une partie des habitants consultés sur le quartier Paul Bert a par exemple évoqué les conséquences, sur la qualité du sommeil, des nuisances sonores liées aux regroupements dans les espaces publics ou dans les parties communes de certains immeubles. La dégradation des relations est également envisagée comme une cause de mal-être potentiel. Enfin, si, dans l'ensemble, la population rencontrée dans le cadre du diagnostic s'estime bien informée en matière de santé, certains habitants, pourtant notamment parmi les primo-arrivants, expriment des difficultés de communication avec le corps médical, en raison notamment de difficultés linguistiques.

2. Des ressources en santé publique riches et diversifiées

La démographie médicale, dans le secteur libéral, présente une tendance à la dégradation. De 2000 à 2006, le différentiel entre les départs et les installations était, sur Aubervilliers, négatif de 8 points pour les généralistes et de 5 points pour les spécialistes. Par contre, le secteur ambulatoire en santé publique est par contre riche et diversifié. Le centre de santé municipal a été créé il y a 50 ans. En 2006, plus de 64 000 passages ont été dénombrés dans les consultations médicales et plus de 13 400 en dentaire. Les soins infirmiers ont pris en charge 203 personnes en 2007. Le centre médico-social compte 21 000 dossiers actifs, avec une moyenne de douze patients par jour ouvrable. Quelques 1 630 consultations en alcoologie ont été effectuées, ainsi que 212 consultations d'enfants en post-PMI. Sont également implantés sur le territoire un Centre médico-psychologique, un centre médico-psycho-pédagogique et le Centre Départemental de Dépistage Sanitaire. La Protection Maternelle Infantile, enfin, se déploie autour de 5 centres répartis sur les différents quartiers de la ville.

Ces différentes structures semblent globalement bien connues et utilisées par la population consultée dans le cadre du diagnostic. Elles répondent notamment aux besoins d'accès aux soins en ce qui concerne les enfants. Le seul bémol apporté par les habitants, et ce de façon récurrente sur l'ensemble des secteurs, concerne les délais d'attente pour obtenir, au centre de santé municipal, des rendez-vous avec des spécialistes. De façon plus générale, le secteur de la santé publique connaît certaines limites en termes de moyens et de personnels : la PMI ou le centre médico-social éprouveraient ainsi des difficultés à embaucher. Dans le domaine de la médecine scolaire, 1,8 postes sur 5, en moyenne, seraient pourvus (source : SCHS)

Au-delà des équipements et structures présents sur le territoire, Aubervilliers dispose de nombreux programmes de lutte contre les inégalités de santé, témoignant d'une prise en compte déjà ancienne de cette problématique.

- La lutte contre l'environnement dégradé et notamment l'habitat insalubre reste une priorité. Liée à cette problématique, une politique de lutte contre le saturnisme infantile a été engagée depuis des années. Un dépistage est organisé en lien avec la PMI, qui permet à 48 % des enfants de moins de 6 ans de bénéficier d'une recherche de saturnisme (contre 1,8 % en Ile de France, selon les chiffres de l'Institut de veille sanitaire). Par ailleurs, des visites à domicile sont organisées dans les bâtiments à risque et le Service communal d'Hygiène et de Santé accompagne les propriétaires dans l'élimination du plomb présent dans les bâtiments et les logements. Enfin, la ville s'efforce de reloger les enfants confrontés à un risque sanitaire lié à l'habitat. Entre 2001 et le premier semestre 2007, 238 enfants et 232 adultes ont été concernés par cette mesure (source : rapport d'activité SCHS).
- L'éducation à la santé des adolescents et jeunes adultes est également au cœur des priorités. La quasi totalité des jeunes et des enfants scolarisés dans les collèges publics bénéficient de séances d'information sur la santé : programme « Bien-être/Mal-être » en classe de 6ème, actions autour des risques liés à la sexualité et au VIH en classes de 4ème et 3ème, actions de sensibilisation aux problèmes de toxicomanie et de tabagisme... Le service communal d'hygiène et de santé publique gère également le Point Écoute Jeunes Mosaïque, dans le quartier Villette-Quatre Chemins. La fréquentation est en hausse depuis 2001. En 2006, la structure recevait en moyenne 23 jeunes par jour.
- Plusieurs actions ont enfin été définies pour réduire les inégalités de santé constatées à l'échelle d'Aubervilliers : permanences santé dans les structures accueillant le public le plus précarisé, accès à une mutuelle familiale, journées bilan-santé au Centre de prévention sanitaire et social de Bobigny, campagnes de dépistage du diabète, etc. Une action particulière a été mise en place pour l'amélioration de l'accès aux soins des personnes d'origine chinoise, présentant souvent de grandes difficultés de communication et se trouvant pour beaucoup en situation irrégulière tout en cumulant les facteurs de risque sanitaire. Cette action se traduit par des formations en direction des professionnels, des consultations avec interprète et une distribution de brochures santé en version bilingue.

Enfin, l'Atelier Santé Ville, initié en 2001, est aujourd'hui nationalement reconnu. La démarche passe notamment par le développement de la santé communautaire, avec la Maison des Pratiques de Bien-être et de Santé du Marcreux, et par une politique de prévention et de partenariat dans le domaine de la santé mentale. Un programme de promotion du bien-être psychique du jeune enfant (0-3 ans) est dans ce cadre expérimenté sur le quartier Paul Bert. Enfin, un axe important et transversal de l'Atelier Santé Ville est la participation de la population aux projets de santé les concernant. C'est en ce sens qu'a été développée l'action participative du quartier Robespierre-Cochennec-Péri qui a débouché sur la création du Comité de santé du quartier. Majoritairement composé d'habitants, celui-ci organise diverses actions : permanence hebdomadaire sur l'accès aux soins, cabarets-théâtre, réunions d'informations collectives sur le dépistage du cancer du sein...

ORIENTATIONS POUR LA DEMARCHE QUARTIER

La mise en œuvre du diagnostic social partagé, sur les différents secteurs de la ville, a contribué à mettre en évidence plusieurs axes possibles de développement de la démarche quartier.

1. Clarifier le rôle des Boutiques de quartier

La consultation des habitants de même que les échanges avec les professionnels intervenant sur le territoire ont mis en évidence les difficultés qui peuvent parfois être liées à la configuration de certaines boutiques de quartier. Pour mémoire, ces dernières ont été voulues comme des lieux d'accueil et d'information de la population, destinés à rapprocher l'action municipale des citoyens, ainsi que des espaces ressources pour le développement d'une double dynamique partenariale participative à l'échelle des quartiers. Mais, dans le cadre du diagnostic, plusieurs personnes notamment parmi les membres des équipes d'animation ont plaidé, sur différents quartiers, pour un renforcement du rôle et de l'accessibilité des boutiques.

- Certaines sont contraintes par leurs locaux. C'est notamment le cas sur le quartier Paul Bert où la cohabitation avec le Caf'OMJA limite les possibilités d'organisation de réunions et ne permet pas, comme sur d'autres quartiers, d'accueillir des activités ou des associations. Aucun réseau de bénévoles ne peut donc, comme dans d'autres boutiques, s'impliquer dans cet espace. Le constat est le même pour la boutique Maladrerie-Emile Dubois qui, trop petite, ne peut être qu'une vitrine et un lieu de diffusion de documents sur la vie locale. Sur Robespierre-Cochennec-Péri, la boutique de quartier ne peut pas non plus accueillir d'activités, en raison de la faible capacité d'accueil du local. La salle Alfred-Jarry compense toutefois en partie ce handicap.
- Là où les boutiques de quartier sont le lieu d'un développement associatif et de diverses permanences ou activités, elles semblent mieux appropriées par une partie de la population. Mais d'autres difficultés apparaissent. Leur occupation, par des groupes organisés, peut dans certains cas, en freiner l'accès aux habitants lambda. C'est par exemple ce qui est ressorti du diagnostic sur le quartier Vilette-Quatre Chemins où le groupe d'analyse partagée s'est fait le relais du ressenti de certains habitants : « *Les boutiques de quartier ne paraissent pas ouvertes. Certains habitants disent se sentir rejetés quand ils passent à l'improviste* » (source : groupe d'analyse partagée).

Actuellement, les boutiques de quartier fonctionnent de façon très diverse et jouent des rôles parfois très différents. Elles sont avant tout des lieux décentralisés de travail pour les coordonnateurs de quartier, qui peuvent y tenir des permanences et éventuellement y organiser des réunions. D'autres sont aussi des espaces mis à la disposition d'associations et de groupes organisés d'habitants qui peuvent y développer des activités, un peu comme dans des maisons de quartier. Toutes se voudraient enfin des lieux d'accueil, d'information et d'orientation des habitants. Pour mémoire, leur mise en place répondait à une volonté de situer l'action publique au plus près des quartiers et d'assurer une présence publique visible de proximité.

Or, dans l'état actuel des moyens, ces différents objectifs semblent difficiles à tenir. Le fonctionnement actuel des boutiques de quartier risquerait même, dans certains cas, de déboucher sur un effet pervers. En effet, ces dernières ne peuvent en aucun cas être ouvertes de façon régulière et sur des horaires fixes. Les diverses missions que les coordonnateurs doivent remplir ne leur permettent pas d'assurer la présence permanente que les habitants pourraient attendre d'un équipement municipal de proximité. Pour ceux se heurtant ponctuellement à une porte fermée, la raison d'être de ces boutiques peut alors devenir peu lisible et compréhensible. Et cette incompréhension peut à son tour renforcer le sentiment d'un manque d'intervention municipale sur les quartiers, un sentiment d'abandon qui, nous l'avons vu tout au long du diagnostic, est assez développé chez une partie de la population.

Une clarification du rôle des boutiques de quartier s'avèrerait donc pertinente. Soit elles ne peuvent pas être, en l'absence d'un agent dédié à cette mission, un lieu d'accueil et d'information des habitants. Dans ce cas, leur identification en tant que « boutique de quartier » doit être repensée. Soit ce rôle d'accueil de proximité est réaffirmé et, dans ce cas, des moyens notamment humains devraient pouvoir y être affectés.

- Les bénévoles qui, dans certains quartiers, participent à l'animation de la boutique de quartier ne peuvent pas, à eux seuls, jouer ce rôle. D'une part, car s'ils assurent une ouverture de la boutique, ils n'ont pas forcément la légitimité ni les connaissances nécessaires pour informer et orienter le public. D'autre part, leur présence et les activités qu'ils y développent peuvent freiner l'accès ponctuel aux habitants isolés.
- Les coordonnateurs, enfin, en raison des multiples missions qui sont les leurs, ne peuvent que ponctuellement se placer en posture d'accueil en dégageant quelques créneaux de permanence hebdomadaire, ces derniers étant d'ailleurs parfois difficiles à tenir en raison de leurs autres obligations professionnelles.

2. Recentrer et réorganiser les missions des coordonnateurs de quartier

Les missions des coordonnateurs de quartier semblent en effet s'être complexifiées et multipliées au fil des ans. Aujourd'hui, elles apparaissent souvent comme répondant à plusieurs profils de poste.

- Les coordonnateurs jouent clairement le rôle d'agents de développement local, en animant notamment un réseau partenarial de proximité et en soutenant voire en faisant émerger des projets partagés, portés par ce réseau ou par des groupes d'habitants organisés. Ils sont également, à l'échelle de leur quartier, censés être des pivots de l'élaboration, de la mise en œuvre et du suivi, dans la proximité, des actions développées dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Enfin, ils sont amenés à participer à divers groupes de travail et comités techniques correspondant aux projets développés sur les quartiers (rénovation urbaine, gestion urbaine de proximité, centre social, etc.)
- Les coordonnateurs sont également des relais de l'action municipale et des événements de la vie locale auprès de la population. Ils doivent à ce titre assurer la diffusion des informations, notamment en animant les blogs de quartier. Mais ils doivent aussi pouvoir

accueillir et répondre aux interrogations individuelles, en orientant si nécessaire le public vers les organismes et les structures adéquates. Dans cette mission, certains coordonnateurs, en fonction de la visibilité qui est la leur sur le quartier et des caractéristiques spécifiques des personnes qu'ils reçoivent, assument ponctuellement des missions dépassant le cadre de leur fonction, allant parfois jusqu'à se transformer, à l'extrême, en écrivain public.

- Les coordonnateurs de quartier sont également amenés à assumer la gestion quotidienne des locaux dont ils ont la charge (boutique de quartier et salles annexes, comme la salle Alfred Jarry sur Robespierre-Cochennec-Péri). Organisation des plannings d'occupation, gestion des clefs, résolution des problèmes techniques éventuels, par exemple en terme de chauffage... ces missions demandent une disponibilité en temps importante.
- Enfin, les coordonnateurs de quartier sont chargés d'impulser et d'animer la participation des habitants, notamment en intervenant en appui aux équipes d'animation et en organisant et co-animant les conseils de quartier.

Toutes ces missions paraissent difficiles à tenir de front. Certaines sont donc logiquement privilégiées par rapport aux autres, en fonction des spécificités de chaque quartier mais aussi des domaines de prédilection de chaque coordonnateur. Ces derniers souffrent en outre d'un certain isolement les uns par rapport aux autres, même si les réunions hebdomadaires de services permettent d'assurer des échanges et une coordination des actions.

La réorganisation du service Vie des Quartiers envisage le redéploiement des coordonnateurs à une échelle secteur, avec la mise en place de pôles de compétences. Cette restructuration doit être l'occasion d'une clarification des missions. Dans ce cadre, il pourrait être aussi envisagé d'affecter, non pas sur chaque quartier mais à l'échelle de chaque secteur, un agent d'accueil susceptible de prendre en charge toutes les tâches liées à la gestion des locaux et des plannings d'occupation et d'assurer, sous la responsabilité des coordonnateurs, des temps d'accueil réguliers sur les différentes boutiques de quartier. Cet accueil s'effectuerait alors sur des créneaux horaires fixes et faisant l'objet d'une communication auprès des habitants. Cela permettrait de clarifier, pour la population, les usages des boutiques de quartier et de recentrer le rôle des coordonnateurs sur leurs missions fondamentales d'animation du territoire, de lien avec les différents services et avec les dispositifs politique de la ville et de développement de la participation des habitants.

3. Renforcer les outils pour élargir et qualifier la participation des habitants

Développer une dynamique large de participation demande des efforts permanents de mobilisation des habitants. La consultation mise en œuvre dans le cadre de ce diagnostic a été à ce titre révélatrice. Si, les efforts déployés par les coordonnateurs et les partenaires de proximité pour sensibiliser et impliquer leurs publics dans la démarche ont permis de rencontrer, par exemple des adolescents, des personnes sans-papiers ou des primo-arrivants, une grande partie des groupes est restée composée de personnes déjà impliqués soit dans les espaces municipaux de participation (équipe d'animation et conseils de quartier) soit dans des collectifs organisés leur assurant déjà en

partie des espaces d'expression publique et une possibilité d'accès aux informations et discussions municipales. Par contre, comme dans toutes les démarches participatives, la mobilisation des personnes les plus éloignées des espaces de décision est restée problématique, notamment en raison des délais assez courts impartis à la phase de consultation.

La mobilisation de ces personnes que l'on peut considérer comme des « sans-voix » est un enjeu fort de développement de la dynamique participative et de construction d'une connaissance partagée de leur vécu, de leurs besoins mais aussi de la façon dont elles attendent que les pouvoirs publics interviennent. Cette mobilisation demande à être construite dans la durée et selon une stratégie très particulière de prise de contact, de mise en confiance et d'insertion dans les collectifs déjà constitués. En effet, un travail sur les représentations sociales développées par les personnes déjà impliquées dans les espaces de participation est tout autant nécessaire.

- C'est en ce sens, par exemple, que la proposition de constituer un groupe de jeunes au sein du Conseil de quartier du Landy-Marcreux passe par deux étapes préalables : d'un côté, la mobilisation d'un groupe de jeunes se réunissant d'abord de façon isolée pour mettre en mots des besoins et des propositions collectives, d'un autre côté, une mise en discussion et un travail autour des représentations de la jeunesse avec les membres du conseil, cela afin de préparer la rencontre des deux groupes et d'assurer les conditions minimum d'un dialogue constructif.
- Dans le même esprit, il pourrait être envisageable, en parallèle des conseils de quartier, de former des groupes, des forums thématiques participatifs, sur des problématiques spécifiques susceptibles de mobiliser des publics particuliers : jeunes, primo-arrivants, public des résidences sociales, etc. Ces forums thématiques seraient alors des lieux d'expression et de construction d'une posture partagée. Ils pourraient aboutir à identifier des porte-parole susceptibles d'intégrer ensuite les conseils de quartier et d'y porter une parole collective.
- Une telle démarche demande toutefois à ce que les coordonnateurs soient potentiellement accompagnés méthodologiquement, mais surtout à ce qu'ils puissent dégager du temps en étant déchargés de certaines missions annexes.

Une montée en qualité de la participation des habitants pourrait également être progressivement recherchée par le biais d'outils de formation des habitants impliqués. Parmi les quelques personnes consultées sur le quartier Centre-Ville Victor Hugo, certaines ont exprimé le souhait de disposer de ressources, d'éléments d'information susceptibles de nourrir les débats au sein du Conseil de quartier. Il ne s'agit pas de transformer les habitants en experts mais de les mettre toujours plus en capacité de s'approprier les grands enjeux de leur territoire, en réintégrant aussi le lien entre l'échelle quartier et des problématiques plus globales. Un dispositif de formation-accompagnement des habitants volontaires pourrait être envisagé, en s'appuyant par exemple dans un premier temps sur la proposition de mise en place d'une recherche-action autour des représentations de l'altérité et des questions de discrimination. Ce dispositif pourrait se saisir de l'opportunité de l'implantation du pôle universitaire Condorcet.

Enfin, il paraît important d'attirer l'attention sur l'importance d'assurer les conditions d'une

intervention sereine des professionnels, et notamment des coordonnateurs de quartier, dans le contexte difficile, d'une part, de restriction budgétaire, ne permettant pas de répondre à tous les besoins exprimés par les habitants et, d'autre part, de réorganisation des services municipaux. La confiance et la concertation, à l'interne, représentent des éléments essentiels pour des techniciens confrontés directement au public et qui doivent animer une démarche participative. Une attention particulière doit être apportée au fait de ne pas les placer dans une contradiction potentiellement paralysante, celle de devoir organiser des espaces de parole pour les habitants quand eux-mêmes peuvent parfois nourrir le sentiment de n'avoir, en interne, que peu d'espace d'expression sur l'avenir de leurs métiers, de leurs services et sur les modalités de développement et d'animation du territoire dont ils sont, en relais des élus, des leviers fondamentaux.